

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm.
ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger Fr. 26.-
Chèques postaux II c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Les élections dans le district d'Hérens

Pour le respect du droit et de la justice

Ainsi, samedi et dimanche, les citoyens du district d'Hérens vont retourner aux urnes pour désigner sept députés au Grand Conseil. En mars, le scrutin avait donné — d'extrême justesse — cinq sièges au parti conservateur chrétien-social et un chacun aux partis radical et socialiste.

A la suite du recours d'Ayent et de ses rebondissements au Tribunal fédéral, le Grand Conseil a été amené à ordonner de nouvelles élections. Nous avons exposé dans le numéro de mercredi la situation telle qu'elle se présentait au moment de cette décision puis, actuellement, après l'arrêt du Tribunal fédéral déclarant qu'il n'avait jamais eu à se prononcer et ne s'était jamais prononcé sur la recevabilité du recours conditionnel de Vex. Ce nouveau désaveu, venant après la cassation de la décision antérieure de notre Conseil d'Etat et de nos députés majoritaires concernant l'inscription portée sur un bulletin de vote à Ayent situe le climat dans lequel se sont déroulées les discussions parlementaires. L'intérêt électoral à sauvegarder à tout prix a banni des décisions tout esprit d'objectivité.

Ceux qui furent aveugles et sourds sur commande sont bien obligés aujourd'hui d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles pour enregistrer le camouflet que leur inflige le Tribunal fédéral!

Notre satisfaction est grande de constater que nos députés radicaux, animés de la seule volonté de faire triompher le droit et la justice, à l'exclusion de tout intérêt direct dans cette affaire, voient leurs observations confirmées en tous points par notre instance fédérale. Ce succès apporte la preuve, une fois de plus, que le radicalisme est le plus sûr défenseur de la légalité et des droits de l'homme. Leur courage est d'autant plus à louer que les quolibets et les insinuations ne leur manquent pas! Dernièrement encore, une feuille conservatrice publiait un article tentant de démontrer

que l'on peut avoir lu « traître » et déclarer par la suite avoir lu « proche » sans pour autant manquer à sa conscience! Comme l'on comprend que l'individu en question n'ait pas osé signer ces absurdités!

L'attitude de cet anonyme « député de la majorité » illustrant celle en honneur chaque fois que la loi du nombre devient le suprême argument, les citoyens du district d'Hérens n'entendent pas la connaître chez eux. Ils ont, samedi et dimanche, le moyen du bulletin de vote pour exprimer leur veto, pour dire leur confiance en des hommes qui se placent résolument du côté du droit et de la justice contre la politique de force, du côté de la démocratie contre toute forme de dictature que ce soit.

Ils ont le bulletin de vote pour revendiquer leur droit à la vérité, pour exprimer leur volonté de voir le bien commun se construire non pas avec des mots d'ordre partisans et des exclusives, mais avec la collaboration de tous, dans un esprit d'objectivité et de tolérance.

Le parti radical revendique pour sa part, dans ce district d'Hérens, une légitime participation. Le résultat du premier scrutin lui avait accordé un mandat qui doit être non seulement confirmé dimanche, mais consolidé en vue de l'obtention à brève échéance d'un deuxième siège. Les conditions dans lesquelles s'ouvrent ces élections de dimanche prouvent aux plus sceptiques que l'action radicale sur le plan cantonal et fédéral s'impose également dans ce district d'Hérens où les diversités géographiques et politiques commandent une représentation parlementaire à l'image de celle qui a fait de la Suisse un pays paisible et prospère. C'est dans ce but élevé que les citoyens hérensards accorderont samedi et dimanche leur confiance à la liste radicale-démocratique, au parti du droit, de la justice et du progrès. **Gérald Rudaz.**

Le Nigéria recherche l'aide économique de la Suisse



Une délégation économique du Nigéria, forte d'une vingtaine de personnes, se trouve actuellement en Suisse pour prendre contact avec des banques et des entreprises industrielles du pays. Cette délégation, dirigée par M. F. S. Okotie-Eboh, ministre des Finances, a visité entre autres une entreprise de l'AIAG (Industries de l'aluminium S. A.) et un bâtiment d'administration à Zurich. - Notre photo montre les hôtes africains en conversation avec M. Paul Müller, directeur.

Vous m'en direz tant!

La carte postale illustrée, surtout quand elle relève de la pure fantaisie, est révélatrice d'une époque.

Au début du siècle on était volontiers sentimental, bête ou grivois et les fleurs, les yeux, les moustaches, les timbres, tout avait son langage.

Comme les hommes portaient de braves moustaches et souvent la barbe, que les femmes en longue robe tournaient volontiers vers le ciel des

regards énamourés, n'importe quel couple avait l'air godiche.

Et les légendes qui accompagnaient ces petits portraits ne leur cédaient en rien sur le chapitre de la sottise ou de la sentimentalité.

En ce temps-là, on se faisait volontier photographe devant un décor — lac, forêt, cascade — en carton pâte, quand ce n'était pas dans un paysage tropical qui appelait le port d'un casque colonial.

La guerre inspirait des sujets héroïques qui donnaient aux clients du café du commerce des sentiments sublimes et l'on collectionnait la tête des généraux sans songer à se la payer.

On n'avait pas oublié, non plus, l'épopée napoléonienne et je me souviens fort bien d'avoir, tout gosse, essayé d'exploiter ce beau filon pour m'acheter du jus de réglisse.

Je possédais, Dieu sait par quel hasard, une collection de cartes défraîchies à la gloire du grand homme et je les offrais, tout bêtement dans la rue, aux passants.

Les prix dépendaient d'abord de leur tête, et ensuite de leur adresse à marchander.

Pour un sou, j'étais prêt à céder deux, trois ou quatre cartes et si l'on m'avait fait un prix — un franc —

(Suite page 4)

Le rôle de l'Etat dans une démocratie libérale

Nous avons relevé, dans un précédent article, le contraste qui existe entre le régime de liberté de la démocratie libérale et le régime de centralisation des pouvoirs économiques, régime collectiviste où règne le rationnement et la misère.

Pourtant, en dépit des mérites de notre système libéral, nous devons veiller à le parfaire encore. Quelques problèmes se posent dans les pays occidentaux et le rôle de l'Etat est de s'y attacher. En dépit d'une ambiance générale de prospérité, il

peut y avoir des catégories déterminées d'individus qui sont défavorisées. Notre mentalité d'homme du vingtième siècle n'admettrait plus qu'on s'en désintéresse.

L'Etat doit donc intervenir dans certains cas. Mais dans ce rôle, l'Etat n'est ni un industriel, ni un commerçant. Il ne possède aucun moyen de production, il ne fabrique rien, il ne vend rien. Il est seulement le gardien de l'équité économique. Il est un consommateur. Il est un stimulant.

Un phénomène avec lequel les pouvoirs publics sont confrontés, est celui de la concentration industrielle et de l'apparition, sur le marché, de très grandes entreprises, de trusts, et de cartels. Ce phénomène conduit au monopole et l'Etat doit veiller au maintien de la libre concurrence. Pour ce faire, il doit favoriser la naissance et le développement d'entreprises moyennes et petites, bien aguerries et dotées d'un outillage moderne. A cette fin, il convient d'accorder aux classes moyennes de larges facilités d'accès au crédit et de les assurer de la justice fiscale. Il faut aussi leur garantir la place qu'elles méritent, à côté des grandes fédérations patronales et syndicales, au sein des organismes représentatifs de l'économie.

Un excellent moyen de contrebalancer l'influence des monopoles est de les soumettre à la concurrence internationale. C'est le but de l'intégration européenne qui doit, dans des conditions minima d'équité commerciale, permettre au consommateur d'accéder à de plus larges sources d'approvisionnement, tout en donnant au producteur la chance de pouvoir conquérir de nouveaux marchés.

L'Etat ne peut non plus se désintéresser du risque de chômage. Il n'a pas le droit d'être indifférent à la misère, à la maladie, à la vieillesse, à l'insécurité dans le travail. Face à une dépression économique éventuelle, l'Etat dispose d'un grand nombre de moyens de stimuler les affaires. La preuve a été faite qu'en période de tension internationale et de réarmement, les dépenses militaires d'un Etat sont capables d'entretenir une très grande activité industrielle et d'assurer le plein emploi. Il est donc évident que l'Etat dispose, dans la paix, des mêmes moyens que dans la tension, et que son devoir serait dès lors, devant un risque de crise, de consacrer à de grands travaux pacifiques ce qu'en d'autres temps il aurait réservé aux dépenses militaires. Mais en pratiquant une telle politique,

un Etat ne doit nullement prendre la place de la production privée, puisqu'il reste un simple consommateur, passant des commandes.

Les pouvoirs publics ont aussi le devoir d'assurer à tous la plus large sécurité. Contrairement à ce que certains politiciens socialistes et chrétiens-sociaux prétendent, notre pays a réalisé de grandes choses dans ce domaine. Mais il l'a fait dans le strict esprit libéral que préconise le parti radical. C'est-à-dire qu'il s'est contenté de légiférer, laissant aux organisations privées le soin de mettre sur pied et de gérer les différentes institutions de sécurité sociale. C'est certainement la bonne méthode et l'Etat peut jouer, dans ce domaine, un rôle plus efficace s'il n'a pas nationalisé les moyens de production. L'Etat-patron serait en effet son propre contrôleur, ce qui entraînerait les plus graves négligences. Par contre, lorsque les pouvoirs publics ont pour mission de contrôler une entreprise privée, ils sont en mesure de le faire avec sérieux.

Enfin, l'Etat ne doit pas hésiter à stimuler l'activité des entreprises privées dans le but de lutter contre le retard technique. La recherche scientifique et l'enseignement technique doivent être encouragés. Les capitaux consacrés aux travaux de recherche devraient être largement libérés de leurs charges fiscales. Plusieurs pays, comme la Belgique et les Pays-Bas, ont pris l'initiative de lois d'aide aux investissements.

Pourtant, dans ce domaine, les subsides doivent être rejetés. Ils constituent en effet une ingérence de l'Etat dans le

(suite en page 4)

Courts métrages

9825 ans de prison!

Chacun pense ce qu'il veut du régime Franco! Mais toujours est-il que les prisons débordent de clientèle. A la seule prison de Burgos, il y avait en octobre 1960, 393 détenus politiques condamnés à 9825 années de prison au total. - Un bien triste bilan!

Bien arrosé!

A Bulle, les conservateurs de Gruyère ont « béni » comme il se doit le nouvel emblème du parti. Mais une bénédiction de cette importance s'arrose. Largement même, à telle enseigne que le drapeau qui devait grouper toutes les forces conservatrices sous ses plis, fut oublié lamentablement dans les escaliers du restaurant où s'était déroulée la fête. Au lendemain, un agent de police — radical — le ramassa et l'apporta aux objets trouvés. Une délégation conservatrice ne tarda guère à venir le réclamer. Tant d'honneur!

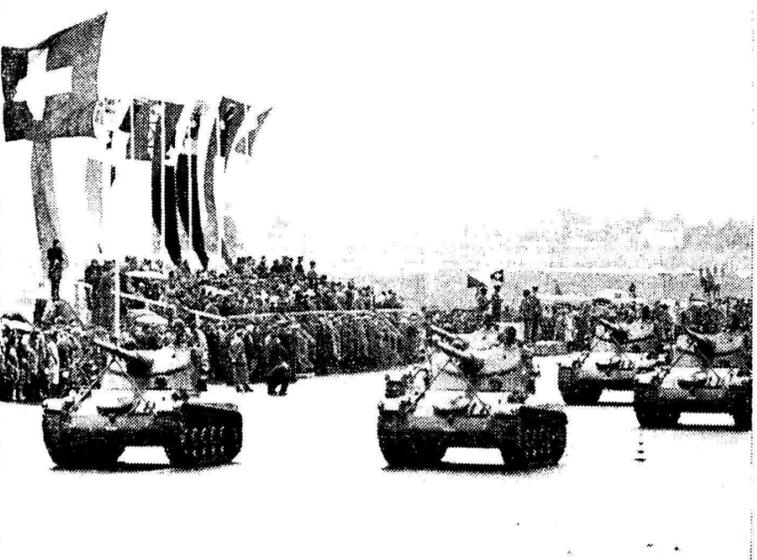
La belle réclame

Notre ami Pierre Champion, le relève dans « Le National ». Il y parle tout d'abord d'un « sensationnel » article de propagande en faveur de la cure de raisin publié par de nombreux journaux de Suisse Romande, dû à la plume suisse-allemande d'une douteuse qualité de Maria Dulli-Rutishauser. Et M. Champion, époustoufflé par ce français d'Outre-Saraine, de rappeler: « Il y a quelques années l'Office de Propagande pour les produits de l'agriculture, ne faisait-il pas placarder dans Paris cette affiche: LA SUISSE VOUS ENVOIE SES POIRES... » - Vraiment, rien n'a changé!

Que de patates!

Des conditions extraordinaires font que la récolte-record de pommes de terre est estimée en Suisse à 150.000 wagons, soit 20.000 wagons excédentaires, qui seront transformés en flocons pour le bétail.

Défilé d'adieu de la brigade légère 3 à Dubendorf



A la fin du dernier cours de répétition de la Brigade légère 3 avant son regroupement dans le cadre de la réforme de l'armée, ses unités ont défilé sur la piste en béton de l'aérodrome militaire de Dubendorf. - Notre photo: les blindés AM-X défilent (14 tonnes).

Pressing Pressing Pressing

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatissage
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 heures

H. Kummer, r. des Hôtels, tél. (026) 6 19 74, Martigny

CRÉDIT SUISSE, MARTIGNY

Tél. 6 12 75 - Compte de chèques postaux II c 1000

★ ★

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes aux conditions les meilleures
Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne
Obligations à 3 et 5 ans — Gérance de titres

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Le concert des JMS

C'est une aubaine en notre ville où financièrement on ne peut d'ordinaire que capter un soliste, presque audacieusement parfois produire un quatuor, de pouvoir bénéficier de l'audition d'un ensemble orchestral plus important dont nous ne connaissons qu'une gravure sur disque ou une critique peut-être, voire que la résonance du nom souvent. Cette aubaine nous l'avons vécue hier soir avec l'orchestre des Jeunesses musicales de Suisse dirigé par Robert Dunand dont le caractère agréable des commentaires qu'il fit de chaque œuvre n'en releva que davantage le plaisir de leur audition.

La Suisse comblée de beautés naturelles et de richesses économiques n'a jamais produit un art musical assez noble pour prendre un caractère national. Le folklore limité par les vallées étaient d'une manière générale assez pauvre et seul le Valais eut l'apanage de quelques mélodies personnelles. Ce fut une certaine noblesse formée à la cour de France qui, revenant chez nous, apporta une expression artistique valable mais étrangère. C'est en hommage à cette culture française dont nous fumes les bénéficiaires que J.-F. Zbinden a écrit sa « suite française » que nous entendimes tout.

Puis un autre compositeur suisse, Armin Schibler. Une des caractéristiques de ce jeune maître est qu'il se considère comme un musicien de théâtre, c'est-à-dire qu'il vise à évoquer par son langage musical une « situation » où deux forces s'affrontent. Et c'est justement de cette idée en soi simple que naît la difficulté : comment, par exemple, faire dialoguer dans « Elegische Musik » deux soli aussi divergents par leur forme de son que la flûte et le violoncelle. Schibler y a réussi : la musique naît doucement de l'ombre, la flûte se présente, le violoncelle se pré-

sente, — libre à vous d'imaginer un combat chevaleresque dans un tournoi du moyen âge — dialogue, le ton monte, jusqu'à ce que, ayant atteint son point culminant la musique éclate et retourne à l'ombre d'où elle est venue.

En littérature, on ne peut décrire un dialogue entre deux personnages que par couches successives, déclaration de l'un, réplique de l'autre. A bien examiner certains portraits de Picasso dont on dit qu'on n'y comprend rien, on voit que l'art pictural est propre à nous présenter un visage à la fois de profil et de face. L'opéra permet à deux êtres de s'exprimer en même temps. La musique fait encore mieux : elle peut permettre à deux de parler en même temps, mais l'un à l'endroit, l'autre à l'envers ; c'est-à-dire que l'un des personnages livre son aspect intérieur, l'autre son extérieur, vice-versa ; ou mieux encore, un personnage tout seul exprime à la fois son extérieur et son intérieur. C'est exactement la structure de la fugue de Mozart que nous eûmes le bonheur d'entendre : le thème est donné par les violoncelles, et simultanément les altos le disent à l'envers ; puis les premiers violons le récitent, simultanément les deuxièmes le prennent dans l'autre sens. Notons aussi cet aspect inconnu du compositeur Mozart qui venait de se marier et qui écrit cette fugue et toute une série parce que sa femme les aimait beaucoup...

Le concerto de Vivaldi en mi mineur révéla un François Courvoisier (violoncelle) d'une aisance particulièrement remarquable dans les démanchés. Quant au concerto No 4 brandebourgeois il eut le brillant voulu et fit valoir les solistes J.-L. Senn et V. Popoff (flûtes), Cussy de Almeida (violon). R. B.

Pénible jugement au tribunal de division 10

Le tribunal de division 10 a eu à s'occuper hier, sous la présidence de M. Bertrand de Haller, d'une pénible affaire. Le fus. Roland S., de Territet, fut condamné à quatre ans de réclusion, moins 103 jours de préventive, à l'exclusion de l'armée, à la privation des droits civiques pour une durée de cinq ans. Le soldat en question s'était rendu coupable d'attentat à la pudeur lors d'un cours de répétition dans l'Entremont.

Programme des soirées et lotos 1961-62

Lotos : 21-22 octobre : Harmonie Municipale - 28-29 octobre : Octoduria - 4-5 novembre : Martigny-Sports. 11-12 novembre : Moto-Club et Basket-ball - 25-26 novembre : Chœurs d'Hommes - 16-17 décembre : Harmonie Municipale - 5-6 janvier : Schola. 20-21 janvier : Chasseurs et Martigny-Natation - 27-28 janvier : Croix-Rouge (Colonie de Vacances) - 3-4 février : Chœur de Dames - 10-11 février : Hockey-Club - 17-18 février : Ski-Club - 10-11 mars : Paroisse protestante - 17 et 18 mars : Paroisse Catholique - 24 et 25 mars : Tir et Gym d'Hommes.

Soirées : 18 novembre (Ste Cécile) : Harmonie Municipale - 6-9 décembre : Octoduria - 13 janvier : Martigny-Sports - 24 février : Harmonie Municipale - 31 mars : Chœur d'Hommes - 28 avril : Chœur de Dames.

Une ER en notre ville

L'E. R. n° 105, commandée par le Lt. col. Burkart, effectuée actuellement son stage de « grandes courses » à Martigny. Des exercices et des manœuvres se dérouleront dans la région. - Nous souhaitons à nos jeunes soldats un heureux service sous un ciel valaisan guère souriant.

Exposition à l'Hôtel de Ville

Samedi aura lieu à l'Hôtel de Ville, le vernissage de l'exposition du peintre vaudois Pierre Spöri. Celle-ci durera du 21 octobre au 5 novembre 1961. Elle comprend une collection de pastels, d'huiles, dernières créations de l'artiste.

Eglise réformée évangélique

(Services religieux du 22.10.61)
Paroisse de Martigny : Culte à 10 h. 15. - Enfants : 9 h. 15. - Vernayaz : Culte à 20 h.
Paroisse de Saxon : Culte à 9 heures. Enfants : 10 heures.

Pharmacies de service

Jusqu'au samedi 21 octobre, à 17 h. 30 : Closuil.

Du samedi 21 octobre, dès 17 h. 30 au samedi 28 octobre : Boissard.

Le jeudi après-midi, seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Médecin de garde

Le service est assuré du samedi dès 20 heures, au lundi à 8 heures.

Dimanche 22 octobre Dr Halstenbach

Air martignerain...

Les attentions de la Municipalité !

Au sujet des problèmes de circulation et de stationnement, la Municipalité de Martigny-Ville adresse aujourd'hui à tous les ménages une circulaire informant des nouvelles dispositions prises.

« Parmi les innovations principales, nous signalons la création d'une vaste place de parc pour 400 véhicules au lieu dit Pré Ganoz, c'est-à-dire pratiquement au centre de la ville. Les accès à ce parc ont été améliorés. Vu cette nouvelle possibilité de « Parking », il a été donné suite au vœu souvent exprimé d'alléger notre place Centrale des stationnements de longue durée. Des limitations de durée de parcage, prévues chaque jour de 07 h. 00 à 19 h. 00, ont été introduites sur la place Centrale et à l'avenue de la Gare. On ne peut détourner cette prescription en déplaçant le véhicule chaque 2 heures. En prenant ces dispositions, le Conseil municipal a considéré d'une part qu'il n'était plus admissible de voir nos places de parc les plus favorables être utilisées d'une manière prolongée par quelques-uns, d'autre part qu'il était dans l'intérêt du commerce local, favorisé par un trafic touristique toujours plus considérable, de permettre à un nombre accru d'automobilistes d'utiliser ces places ».

Nul doute que de telles mesures, à l'égard desquelles la Municipalité souhaite de n'avoir point à sévir, contribuent à la fluidité du trafic.

Un appel est lancé aussi aux architectes et aux constructeurs de bâtiments leur demandant de prévoir l'aménagement de garages en suffisance.

DISTRICT DE SIERRE

Après une manifestation radicale à Chalais



La section de Chalais et les officiels lors du cortège

Il n'est pas trop tard pour revenir sur certains aspects de la manifestation politique qui s'est déroulée à Chalais, le 1er octobre 1961 et dont le « Confédéré » a donné une très large diffusion soit en relatant la manifestation proprement dite, soit en publiant les discours des orateurs officiels.

Lorsqu'il y a trois ans la notion de concentration radicale fut envisagée, le comité radical du district de Sierre avait pensé répondre à certains impératifs de la situation politique valaisanne. A cet effet, il avait estimé qu'une manifestation annuelle où élus et électeurs, mandataires et citoyens pouvaient se retrouver serait des plus heureuses pour tous les adhérents et militants radicaux.

Il est indéniable que cette idée a rencontré un accueil très favorable, plus encore la faveur de toutes les sections du district. A Sierre, on doit la réussite de la manifestation à des orateurs de choix comme les conseillers nationaux Dietschi, Guinand, Glasson, Germanier, qui ont apporté un témoignage vibrant de ce qu'est le radicalisme. Le comité a compris que cette concentration devait se renouveler.

Chippis abrita les assises de 1960 et eut le privilège de voir une idée chère à tous les radicaux du district se réaliser : celle que leur association soit dotée d'un emblème chatoyant lequel marque depuis la présence de l'association dans les grandes manifestations de la vie politique valaisanne. Là aussi ce fut un beau succès.

Enfin, Chalais cette année a vu coïncider le trentième anniversaire d'une section pleine de dynamisme, de vitalité avec l'honneur d'organiser ce troisième grand rassemblement qui de l'avis unanime fut impeccablement organisé par le comité présidé par M. René Mathieu.

Il semble que d'années en années cette concentration se traduise par une présence accrue des membres et surtout par un contact vraiment réel entre magistrats et citoyens.

Aussi nous ne pouvons que nous féliciter de l'exemple donné par l'association radicale du district de Sierre, d'avoir permis en ce 1er octobre 1961 d'évoquer grâce à des orateurs compétents, qui ont su chacun dans le domaine qui leur était

imparti, raviver l'enthousiasme de chacun, traduire nos espoirs, concrétiser le programme que le parti radical valaisan s'est tracé.

Cet état d'esprit, on le doit indéniablement à un comité présidé avec beaucoup



La remise de la bannière de l'Association à la section de Chalais

NOES

Sera-ce le dernier épisode

Les élèves du village de Noës ont pu, hier matin, débiter leur cours dans leur village même. Un instituteur diplômé fut engagé et assure l'enseignement normal.

L'engagement de ce pédagogue a été effectué par une société à but économique et culturel qui s'est constituée mercredi soir. Les membres de cette nouvelle société se sont engagés à soutenir cette nouvelle école.

Sera-ce le dernier épisode de cette grève singulière ? Comment sera agréée cette nouvelle « école libre » ?

DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

Piéton blessé

Au cours d'un accident de la circulation qui eut lieu à Vernayaz, M. Robert Fournier, âgé de 50 ans, fut heurté avec violence par un vélomoteur. M. Fournier souffre d'une fracture du crâne, d'une fracture de la mâchoire et d'une forte commotion.

SAINT-MAURICE

Votation fédérale

Heures d'ouverture du scrutin : samedi de 17 h. à 19 h. ; dimanche, de 10 h. à midi.

DISTRICT DE MONTHÉY

MONTHÉY

Jeunesse radicale

Tous les amis, jeunes radicaux et sympathisants de la section J. R. de Monthey, sont invités à participer nombreux aux manifestations organisées ces prochains jours par leur Comité, soit :

1) Samedi 21 octobre 1961, dès 14 h. : Traditionnelle brisolee de la J. R. en forêt, sur le sympathique « Plat » du Président « Entre deux Nants ». (Prendre la route de Choëx jusqu'au Café du Repos, puis la route de l'Eglise de Choëx). Les dames et les enfants sont cordialement invités : un programme spécial a été mis sur pied à l'intention de ces derniers. Ne pas oublier de se munir d'un gobelet. Une petite contribution aux frais sera perçue sur place. En cas de mauvais temps, cette manifestation sera renvoyée à une date ultérieure.

2) Lundi 23 octobre 1961, dès 20 h. 15 précises, au Café du Midi : Assemblée

mensuelle ordinaire avec l'ordre du jour suivant : a) Lecture du protocole b) Rapport présidentiel - c) Conférence de Me Guy Zwissig - d) Divers.

Maître Guy Zwissig, député au Grand Conseil, Président de l'Association Radicale du District de Sierre, nous entretiendra d'un problème important et actuel : « L'aide aux pays sous-développés ». Un tel sujet traité par un orateur aussi qualifié ne peut que vous intéresser et nous sommes sûrs que vous répondrez nombreux à notre invitation.

3) Dimanche 29 octobre 1961, à la Salle Communale de Collombey, dès 16 heures : Loto annuel de la Collombeyenne. Cette société nous a fait le grand plaisir de participer activement au XVIIe Congrès Romand de la J. R. : l'occasion nous est offerte de lui prouver notre sympathie. Merci d'avance et bonne chance.

Votre Comité se recommande pour que tous nos amis JR et sympathisants fassent un effort spécial de participation.

Le Comité.



Me Guy Zwissig, député, président de l'ARDS pendant son allocution.

SAXON



AUBERGE DE LA TOUR D'ANSELME

R. HÄBERLI, CHEF, VOUS PROPOSE...

Tél. (026) 622 44

Fermé le mardi

Son menu „Voyageur“

à Fr. 4.50

L'entrecôte „Tour d'Anselme“

VALAISANS !

**Vous n'avez rien à gagner d'une prolifération des lois fédérales!
Et moins encore si celles-ci sont le fait de petits comités**

donc

Votez NON

Contre l'initiative législative

les 21 et 22 octobre

COMITÉ D'ACTION CONTRE L'ABUS DU POUVOIR POLITIQUE.

FABRIQUE A MATERS
MAGASIN DE VENTE A BRIGUE
SUCURSALE A MARTIGNY

DE PRÉFÉRENCE CHEZ GERTSCHEN

FABRIQUE DE MEUBLES A. GERTSCHEN FILS S.A. MATERS - BRIGUE - MARTIGNY

Que fait la Loterie Romande ?



Ecole valaisanne d'infirmières Sion

Un chant... des voix de jeunes filles : l'Ecole valaisanne d'infirmières, à Sion.

— Ici, nous avons plus de 40 jeunes filles apprenant un métier qu'elles exerceront dans différents hôpitaux, me dit l'un des professeurs, une sœur du Couvent de Valère.

— Quelle est la durée des études ?

— Trois ans pendant lesquels les jeunes filles font la navette entre l'école et l'Hôpital de Sion. D'un côté, la théorie, de l'autre la pratique.

— Et plus tard ?

— Elles iront faire des stages dans des hôpitaux, à Lausanne, à Genève ou ailleurs. Nos élèves reçoivent une excellente formation. On le sait ; c'est la raison pour laquelle elles sont très demandées et très appréciées pour leurs qualités professionnelles d'infirmières. Mon interlocutrice ne s'est pas fait prier pour me dire :

« L'école peut nouer les deux bouts grâce à l'appoint de la Loterie Romande, qui nous a versé jusqu'à maintenant 27.400 francs. Qu'elle en soit vivement remerciée. »

Elle offre
un billet gagnant sur cinq !

Choisissez cinq terminaisons de
1 à 5 ou de 6 à 0

Chacun de ces groupes est assuré
de gagner un lot
De plus il y a les gros lots

60 x 1000.- et 100.000.-

en tout 26.991 lots

Samedi 4 novembre

la mesure

pour
tous

vos articles spéciaux

chemises sur mesure

chapeaux sur mesure

fuseaux, pantalons

dans des coloris spéciaux

n'attendez pas

passer vos commandes dès maintenant
vous serez habillés pour affronter la
saison

Gérondet
SION

répond à vos désirs.

LAITERIE CENTRALE DE VERBIER

Mise au concours

La société de Laiterie centrale de Verbier, groupant les consortages d'alpages de Marlenaz, Grands-Plans et Vacheret, ainsi que le consortage de la laiterie villageoise de Verbier-Médières, met au concours le poste de fromager permanent dans son nouveau bâtiment de Verbier-Village, pourvu des installations modernes.

Les offres avec prétentions, portant la mention « Soumission fromager à Verbier » doivent parvenir, sous pli cacheté, à Monsieur Angelin Besse, président de la société, à Villette-Bagnes, pour le 5 novembre 1961, à midi. Un cahier des charges est à la disposition des intéressés.

Bagnes, le 20 octobre 1961.
Le comité.

Médecin à Martigny, cherche

demoiselle de réception

pour le 1er novembre ou date à convenir.
Offres avec prétentions de salaire par écrit
s chiffre P 14.123 S à Publicitas Sion.

A vendre

1 fourneau de pierre

en bon état.

S'adresser à Julien
Vergères, St. Pierre de
Clages.

A vendre pour cause
transformation de culture

20 tiges franc-roseau 150 louise- bonne

Cordons adultes. Bas
prix.

Sauthier Albert, pép.,
Saxon.

Tél. (026) 6 21 37.

On cherche à louer à
Martigny

chambre meublée

indépendante.

Tél. (026) 7 14 10.

POMMIERS - POIRIERS

Pruniers Tiges et Mi-Tiges

Golden - Jonathan - Jonared - Gra-
venstein - Stark-Erliest - Clara, etc.
William - Dr Guyot - Giffard - Louise-
Bonne, etc.

Beaux sujets 1 et 2 ans

Rosiers - Thuyas - Troènes

et autres plantes d'ornement

PÉPINIÈRES

BOLLIN
MARTIGNY

Tél. (026) 6 11 41 - 6 18 37

Travaux de plantation - Projets
et devis sans engagement

A louer

au lieu dit Sous-Gore à Sion

ENTREPOT

d'une surface de 230 m. environ. Voie industrielle
et quai pour camion.

Faire offres écrites s.ch. P 14.308 S à Publicitas
SION.

RÉALITÉS SUISSES

Le bon sens doit triompher

A deux jours d'une votation fédérale où les citoyens vont devoir se prononcer sur l'initiative législative proposée par le parti socialiste, il est encore temps et utile de rappeler quelques principes qui doivent prévaloir pour rejeter, par un non massif cette initiative mal conçue qui risquerait de créer la confusion dans notre pays.

« Trop et trop peu gâtent tous les jeux » affirme la sagesse populaire. Laissons donc au Parlement le soin, la tâche, le souci d'élaborer les lois, puisque nous avons le privilège, en un pays démocratique, en tant que citoyen, d'avoir le droit de les approuver ou de les désapprouver. On ne s'improvise pas législateur. Il est inutile comme le faisait M. Nobs, ancien conseiller fédéral socialiste, de se plaindre de l'indifférence d'une partie des citoyens suisses et d'un autre côté, de solliciter ce même citoyen de devoir se rendre plusieurs fois aux urnes, en multipliant les scrutins. C'est le grand risque d'un nombre de votations nombreuses si l'initiative législative devait être acceptée.

Mais il y a plus. Un chroniqueur parlementaire vient de l'écrire à juste titre : les minorités sont menacées. Un des miracles suisses, c'est bien sa structure fédéraliste, l'équilibre et l'harmonie que cette structure nous assure. Grâce à cette formule majoritaires et minoritaires peuvent précisément agir en conservant les

règles d'un équilibre qui permettent d'éviter la majorisation des groupes numériquement inférieurs.

Il faut donc que tous les citoyens conscients du danger que comporte à cet égard l'initiative législative sur le plan fédéral où nous avons le système bicaméral se donnent la peine d'aller voter samedi et dimanche, ne restent pas indifférents à un problème qui les touche de près, pour ne pas devoir regretter par la suite si l'initiative était acceptée, de n'avoir pas rempli leur devoir civique.

Voter non, faire voter non est un devoir particulièrement impérieux pour nous. Ne l'oublions pas dans les votations législatives qui sont toujours plus nombreuses, considérez que les majorités sont plus aisées à réunir dans quelques régions où l'évolution démographique a permis de larges concentrations de population.

On peut donc dire que contrairement à la thèse socialiste, il ne s'agit pas d'une extension des droits populaires, mais bien plus d'un abus de ces droits ; comme l'a relevé à juste titre le rédacteur parlementaire Duplain, ce n'est pas de gâté de cœur qu'on doit faire appel aux sentiments minoritaires, car c'est une habitude qu'il faut chercher à éviter. Toutefois lorsque l'on considère la situation et les incidences qu'elle comporte, on doit être à juste titre inquiet de penser que les minorités pouvant obtenir audience lorsqu'il s'agit de proposer des lois fédérales, se

verraient privées demain de ce droit légitime.

De fait aussi depuis 1919, date à laquelle on a introduit le système de la représentation proportionnelle pour les élections au Conseil National, nous avons précisément une meilleure représentation de ces minorités. Nous ne verrions pas pourquoi, bénéficiaires de ce droit d'initiative et du droit de référendum, on voudrait encore compliquer la tâche déjà mal aisée du simple citoyen dans le domaine de la législation pure.

Faisons fi aussi de l'argument des partisans de l'initiative législative prétendant que l'initiative législative existe dans les cantons car l'on oublie que sur le plan fédéral le système est bicaméral. C'est une notion indispensable à l'existence de la Confédération, tandis que sur le plan cantonal, les Etats sont unitaires.

Le peuple a toujours eu la possibilité de s'exprimer librement. Les occasions ne lui en manquent pas. Les Chambres fédérales sont le reflet à la fois des diverses représentations politiques de notre pays traduisant les tendances de ce dernier. Nos conseillers aux Etats doivent sauvegarder la notion cantonale. Conservons donc un système qui a fait ses preuves. Ne courons pas une aventure regrettée demain.

Il faut donc samedi et dimanche aller voter. Il faut voter non à ce projet superflu, néfaste et mal fait. Non dimanche sera le mieux pour demain. Guy Zwissig

Un pionnier de l'aviation n'est plus



Robert Wyss, un des premiers pionniers suisses de l'aviation commerciale, s'est éteint à Wangen près de Dübendorf à l'âge de 70 ans, après une longue maladie. Porté d'abord vers l'aviation militaire, il obtint son brevet en 1917, puis fut pilote de ligne de la compagnie Ad Astra sur la ligne Zurich-Berne-Lausanne, première ligne régulière de notre pays. Après la fusion dont naquit la Swissair, Robert Wyss entra en service avec notre compagnie nationale, d'abord comme pilote, puis comme spécialiste radio. Notre photo montre Robert Wyss dans ses meilleurs jours, l'inévitable cigare au coin de la bouche.

Vous m'en direz tant !

(Suite de la 1re page)

je crois qu'on aurait pu me déposséder de tout mon trésor.

Plus tard, j'ai tenté de réaliser une belle opération commerciale en plaçant, en bonne place, dans la vitrine d'un petit magasin d'articles de piété qui appartenait à un mien parent, un livre d'histoire suisse illustré.

J'avais fixé, primitivement, son prix à vingt francs, mais au fur et à mesure que les jours passaient, il devenait plus avantageux : quinze francs, puis dix, puis sept, puis cinq, mais à un franc cinquante il n'a pas trouvé preneur.

Au bout du compte je l'ai cédé pour rien à un petit compagnon qui prétendait que je n'étais pas doué pour les affaires et qui me prouva, du même coup, qu'il l'était !

Il ne reste plus rien de mes collections de cartes postales illustrées, de timbres, de boutons de tunique qu'on arrachait aux internés français, car en essayant de tout négocier j'ai fini par tout donner, ce qui prouve que si je n'avais pas la bosse du commerce j'ai eu l'insigne honneur de fréquenter des garçons qui, eux, l'avaient proéminente ! A. M.

FOOTBALL

Coupe suisse

Le Locle provoquera-t-il la surprise ?

Equipes annoncées - Le Locle : Etienne ; Granicher, Veya ; Pontello, Kaffs, Cattin ; Frisetti, Godat, Furrer, Joray, Mariny.

Martigny, formation probable mais pas 100 % : Constantin ; Martinet II, Giroud II, Ruchet ; Kaelin, Régamey ; Grand, Chicot, Vouilloz, Mauron, Rimet.

La venue des Loclois, pour ce match de Coupe Suisse, n'est pas sans causer quelques soucis aux dirigeants locaux ; en effet, l'équipe ne tourne pas à 100 % et quoique pratiquant un football agréable, fait preuve d'une stérilité désespérante, et si par malheur la défense ne tient pas le coup, c'en est fait de la victoire. Or, dimanche, il faudra veiller au grain, car l'adversaire est de tout respect. En effet, les Neuchâtelois, champions romands de deuxième ligue, ont fait une brillante ascension en première ligue où l'équipe se bat avec honneur pour les premières

places. D'ailleurs, cet adversaire n'est pas tout à fait inconnu pour Martigny car voici 3 ans elle a donné la réplique aux locaux lors d'un match amical et on se souvient qu'à cette époque Le Locle avait fait une excellente impression, par sa vitesse et son jeu agréable, dépourvu de fioritures. Martigny n'avait gagné alors que par un tout petit but à zéro.

Il ne faudra donc pas passer sous jambe cette équipe capable de renverser tous les pronostics et de provoquer la surprise.

Le public local attend de son équipe une réhabilitation et nous sommes certain que si tous les joueurs le veulent, ils le peuvent. Il faudra pour cela jouer vite et ne pas oublier de tirer au but, condition essentielle du succès.

Joueurs de Martigny, le public vous accorde sa confiance, à vous de lui prouver qu'elle est bien placée. L.

DISTRICT DE CONTHEY

CHAMOSON

Suites mortelles

M. Amé Maye, domicilié à Chamoson, âgé de 37 ans, qui avait été victime d'un accident de la circulation, vient de décéder des suites de ses blessures. Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

ST-PIERRE-DE-CLAGES

Une passante grièvement blessée

Au cours d'un accident de la circulation qu'il a eu lieu hier matin à Saint-Pierre-de-Clages, une passante, Mme Jeannette Posse, épouse d'Henri, fut très grièvement blessée ! Mme Posse fut transportée à l'hôpital de Sion dans un état très grave, souffrant d'une perforation pulmonaire et de plusieurs côtes brisées.

DISTRICT DE SION

SION

Votation populaire

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée pour les 21 et 22 octobre 1961 à l'effet de se prononcer sur l'adoption ou le rejet de l'Arrêté fédéral sur l'initiative populaire tendant à l'institution de l'initiative législative en matière fédérale.

Le bureau de vote (Casino) sera ouvert samedi 21 octobre de 11 h. à 13 h. dimanche 22 octobre de 10 h. à 13 h. Sont électeurs en matière fédérale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus et qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

5 fr. sont vite gagnés en achetant auprès des membres du Service d'Escompte UCOVA

Bon anniversaire à l'AVJS

Durant ce week-end, l'association valaisanne des journalistes sportifs fêtera le dixième anniversaire de sa fondation. Nous souhaitons à tous les journalistes sportifs valaisans un bel anniversaire.

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

Parc des Sports - SION

Dimanche 22 octobre
dès 15 heures :

LE MONT SION

Match de Coupe Suisse
dès 13 h. 15
MATCH DE JUNIORS

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT alcoolisé à 21°

Jeunes et vieux

proposent...

DIABLERETS s'impose

Pensée

Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas perdre leur temps seuls. Ils sont le fléau des gens occupés.

de Bonald.

ECHOS DE FRANCE

(de notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

LES DÉPENSES PUBLIQUES EN FRANCE

Le contribuable français se plaint que l'Etat lui prend beaucoup d'argent. Les contribuables de tous les pays se rejoignent sur ce point de vue, et de tous temps — même à l'époque où n'existaient pas, par exemple, l'impôt sur les salaires, l'impôt sur le revenu, et les taxes sur le chiffre d'affaires, on se plaignait de trop donner à l'Etat ! C'est bien pourquoi ce dernier n'a cure de l'opinion de ses administrés dans le domaine fiscal.

Mais les chiffres toutefois prouveraient, de nos jours, que la ponction que représentent les impôts est nettement à un niveau dont on peut dire qu'il représente un plafond. En effet, le budget de l'Etat en France représente actuellement le tiers du produit national brut du pays. Ce sont les responsables des Finances qui l'avouent, en estimant que ce produit va, en 1961, et selon toute vraisemblance atteindre 26,2 milliards de NF environ, et comme des dépassements ne sont pas exclus du fait de la situation extérieure, on peut dès maintenant déterminer que la proportion indiquée sera atteinte.

Devant l'importance des sommes prévues par l'Etat pour faire face à ses tâches, les services officiels, se rendant compte que le contribuable soumis à une telle ponction avait, pour le moins, le droit d'être renseigné, ont publié récemment une statistique qui explique comme l'Etat emploie l'argent qu'il reçoit. Le contribuable qui souvent, estime, sans raisonner, que l'Etat utilise mal l'argent qu'il lui verse, sera sinon rassuré, mais au moins informé, et sans doute portera-t-il sur la fiscalité un jugement moins péjoratif — tout au moins on peut l'espérer...

On répartit les dépenses en 5 groupes. Il y a d'abord ce qu'on appelle les « tâches civiles ». Elles absorbent 18 % des crédits, et ces derniers vont à la Justice et à la Sécurité (3 milliards 1/2), aux relations avec l'étranger (3,2 milliards), à l'administration générale de l'Etat (4 milliards), à l'amortissement de la dette publique (3,8 milliards), soit un total approximatif de 14 milliards NF. Il y a ensuite les dépenses de défense nationale, qui atteignent près de 19 milliards, et représentent le quart du budget. Beaucoup de Français les estiment trop élevées et souhaitent, voire même réclament, leur compression. Il faut signaler à ce propos que la France n'est pas seule à consacrer une fraction aussi importante pour sa défense, d'autres pays lui réservent le même taux.

En troisième chapitre, nous trouvons ce qu'on désigne sous le vocable général « crédits consacrés à l'Action économique ». Une somme de 16 milliards y est inscrite : 8,2 vont aux transports, 4,5 aux industries et l'énergie, 3 à l'agriculture et à l'élevage. C'est avec ces crédits que l'on comble le déficit des entreprises nationalisées, ou des sociétés mixtes, dans lesquelles l'Etat est majoritaire (la SNCF par exemple).

Quatrième chapitre : les dépenses sociales. Elles atteignent près de 11 milliards de NF dans lesquels sont inclus les crédits réservés aux anciens combattants et ceux consacrés au logement.

Il ne faut pas croire que ces 11 milliards constituent à eux seuls l'ensemble du budget social de la nation, ce dernier en effet est aussi — et surtout — alimenté par les versements de tiers, ceux du patronat et ceux des salariés, l'ensemble de ce dernier budget dépasse largement les 35 milliards de NF, soit près de la moitié du budget de l'Etat.

En cinquième paragraphe — et le dernier — on trouve les « dépenses culturelles » de l'Etat. Elles se situent à 10,6 milliards de NF. Sur cette somme, près de 7 milliards sont employés à payer les enseignants, aussi bien ceux qui sont en activité que ceux qui sont à la retraite.

La marge entre les sommes prévues à l'ensemble de ce dernier chapitre, et celles réservées au personnel, est, comme on le constate, assez mince, ce qui explique la réticence de l'Etat — ou son manque de possibilités — à améliorer la situation des enseignants.

Indépendamment de ces divers « postes », un crédit spécial de 2,2 milliards de NF est réservé à l'Algérie et au Sahara, et s'applique à des dépenses économiques, sociales et culturelles.

Les renseignements ainsi donnés par le Ministère des Finances n'ont qu'un intérêt global. Nous avons de ce fait une documentation générale qui montre seulement comment le budget de l'Etat est employé.

Mais à partir de ces chiffres, et si l'on veut aller au-delà, c'est-à-dire connaître le détail, c'est une vraie forêt inextricable que l'on aborde. Seuls, paraît-il, les spécialistes y voient clair, les parlementaires eux-mêmes, bien qu'ils soient chargés en fin de compte d'approuver ou de rejeter le budget, y tombent dans toutes sortes de chausse-trappes, et la plupart d'entre eux, lorsqu'ils risquent une exploration, ne s'y retrouvent pas. On peut penser, en effet, que vu la multiplicité des tâches, des obligations et des services qu'assume l'Etat, le détail de ses dépenses est une sorte de monstre.

Or, c'est justement dans le détail que le contribuable pourrait trouver une réponse à sa question « Mon argent est-il bien employé ? »

De plus, un certain intérêt se dégagerait de la confrontation des chiffres d'une année à l'autre. L'Etat, il est vrai, est comme les particuliers, comme ses administrés, victime de la vie chère, bien qu'il prétend contrôler les prix et s'efforce de les maintenir, mais d'un budget au suivant, les limites fixées sont souvent dépassées, au point d'inquiéter les spécialistes, tel M. Marcel Pellenc qui mène une dure campagne contre la montée des dépenses publiques. Hubert Revol.

Nouvelles de l'UVT

Pendant la semaine suisse, du 21 octobre au 4 novembre prochain, les grands magasins Rheinbrücke à Bâle présenteront dans leurs locaux une exposition sur le Valais. Les nombreux visiteurs qui ne manqueraient pas de défiler dans ce grand complexe, pourront ainsi voir notre canton sous ses différents aspects. Un concours, doté de magnifiques prix, sera un attrait supplémentaire pour la clientèle. On doit cette heureuse réalisation à la bienveillance de la direction de Rheinbrücke et à la collaboration efficace de l'Union valaisanne du tourisme et de l'OPAV.

Un des secrétaires de l'UVT, M. Etienne Gard, vient d'effectuer un voyage de propagande et de prospection en Angleterre. En 15 jours, il a visité les agences des plus grandes villes de ce pays qui, depuis toujours, nous envoient un fort contingent de touristes. Ce fut l'occasion de rafraîchir de vieilles relations et d'en établir de nouvelles avec des agences de voyages.

De son côté, M. Sepp Blatter, également secrétaire à l'UVT, va se rendre prochainement en Allemagne avec une délégation valaisanne. C'est l'Allemagne du Nord qui sera surtout prospectée lors de ce voyage. Outre les visites des agences, des réceptions figurent au programme, à Francfort, Hannover et Berlin.

Le rédacteur et photographe bien connu, le Dr Hanke de Salzburg, séjourne actuellement en Valais, à la recherche de prises de vues sur les divers visages du Valais. Elles seront reproduites dans un important ouvrage qu'il va éditer prochainement.

CHAMPERY

Un nouveau cours

C'est lundi qu'aura lieu, au Chalet de la Forêt, à Champéry, l'ouverture du 2e cours pour les jeunes apprentis cuisiniers de Suisse romande. Ces cours sont suivis, chaque année, par de nombreux jeunes et apportent une formation de base indispensable au bon renom de notre hôtellerie. Il faut féliciter les organisateurs.

Le rôle de l'Etat dans une économie libérale

(Suite de la 1re page)

fonctionnement de l'économie libre, favorisant certaines entreprises, parfois mal gérées, mal outillées ou ne répondant plus aux besoins nouveaux des consommateurs. Les subsides entraînent l'inefficacité et la routine. L'exemple d'EMS est encore présent à toutes les mémoires.

Ainsi l'Etat doit laisser aux entreprises privées le souci de la gestion industrielle et commerciale. Il doit préserver une spontanéité et une liberté économique auxquelles nous devons la remarquable expansion de notre monde occidental.

Dans toutes les tâches de l'Etat, que nous venons d'énumérer, celui-ci n'agira que par des mesures générales. Il ne favorisera aucun secteur industriel en particulier. Il laissera le consommateur agir librement, par ses achats, sur l'économie. Les pouvoirs publics ne seront ni producteurs, ni commerçants.

L'Etat conservera ainsi son indépendance à l'égard de la vie économique. Il agira toujours dans l'intérêt général, et non dans le sien propre. En respectant le secteur privé, l'Etat se fera respecter lui-même.

Fermeture de magasin

Le magasin René Bircher alimentation générale, rue des Hôtels, Martigny, sera fermé, pour cause de vacances annuelles, du 23 octobre au 1er novembre.

Les commandes téléphoniques sont prises par le Magasin de Martigny-Bourg, tél. 6 11 28.



vie changée!

La Couvinoise

Oui, notre vie est changée depuis que nous avons notre Couvinoise. Regardez comme il est chic et venez chez nous vous rendre compte de son efficacité. 30% d'économie grâce au récupérateur et régulateur incorporés.

en vente chez nos dépositaires

SAILLON

SALLE DE LA LYRE

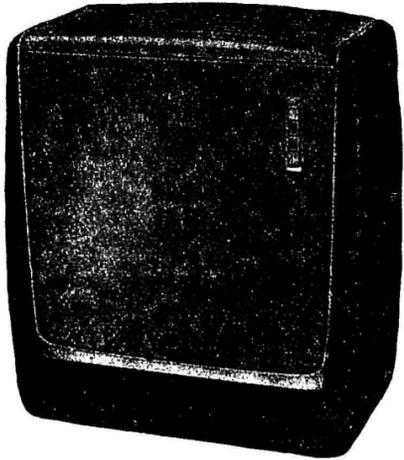
Mercredi 1er novembre, la Toussaint

LE GÉANT DES LOTOS

organisé par la Fanfare « La Lyre »
(Fr. 15.000 de lots)

Une génisse (Fr. 1500) portant 10 novembre
10 moutons vivants - 60 jambons fumés (10 kg. pièce) - 60 fromages gras (Bagnes) 9-10 kg.
60 caisses bouteilles, etc., etc.

70 séries de 20 h. à 24 h. - Carte soirée Fr. 50 (valeur réelle Fr. 90). - Vente de cartes dans tous les Cafés de Saillon.



Le froid est là!

LE PLUS GRAND CHOIX
DE CALOS A MAZOUT.
JAMAIS VU A CE JOUR!
25 modèles différents

à partir de **Fr. 325.-**

TOUTES LES GRANDES MARQUES

DU 16 AU 30 OCTOBRE

Incredible! **1 poste de radio gratuit**

avec chaque appareil

FACILITÉS DE PAIEMENT

JOS. MARET Arts Ménagers SION Rue de la Dixence
Tél. 2 35 41

Confiez vos annonces à
PUBLICITAS



EXCLUSIVITÉ « BOUSSAC »

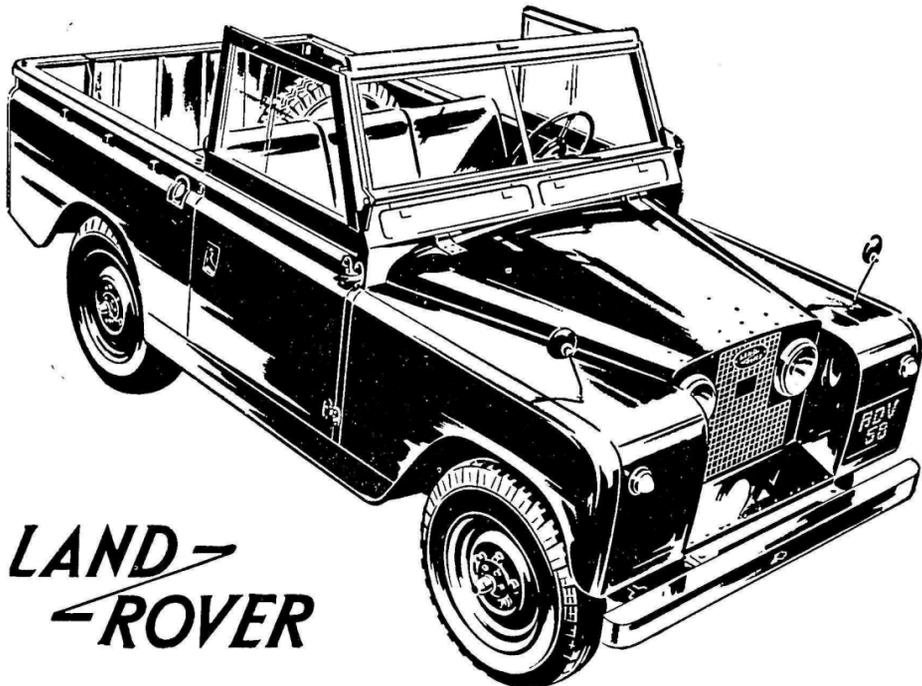
Chemise sport - Tissu BOUSSAC

Col moderne, teintes mode

la chemise **17.80**

Naturellement

Porte Neuve SION



LAND-ROVER

l'utilitaire qui a fait ses preuves!

Maintenant: une année de garantie d'usine

Importateur pour la Suisse romande: SARÉS S. A. Chemin des Mouettes, LAUSANNE
Agent principal:

GARAGE DU NORD S. A. SION
Téléphone (027) 2 34 44

Agents locaux:		
MONTHÉY:	GARAGE DES SPORTS	tél. (025) 4 24 53
MARTIGNY-CROIX:	GARAGE TRANSALPIN	(026) 6 18 24
ARDON:	GARAGE LUGON	(027) 4 12 50
SIERRE:	GARAGE DU RAWYL S. A.	(027) 5 03 08
VIEGE:	GARAGE TOURING. Albert Blatter	(028) 7 25 62

Aux mêmes adresses:
ROVER 3 litres
la célèbre voiture de l'élite

Suis acheteur de

pommiers

Jonared

2-3 ans, 500 s/E.M. XVI
et 1500 s/E.M. I-II ou VII.

Ecrire s/ch. P 14.260 S
à Publicitas Sion.

«ZURICH»
Compagnie d'Assurances

Agence générale pour le Valais

Bruchez & Bacher

Sion

(Place de la Gare)

Avis à notre honorable clientèle

Notre représentant:

Monsieur Xavier Closuit

agent régional

Martigny

a demandé à être relevé de ses fonctions dès le 1er octobre 1961. Nous tenons à le remercier de sa collaboration pendant les 10 années durant lesquelles il a été au service de notre Agence générale.

Pour lui succéder, nous avons fait appel à

Monsieur Marco Felley
Saxon

comme inspecteur pour les districts de Martigny et d'Entremont. M. Felley a déjà collaboré pendant de nombreuses années avec notre Agence générale; il est ainsi en mesure de vous conseiller judicieusement dans toutes les questions d'assurances. Aussi espérons-nous que vous voudrez bien honorer M. Felley de la confiance témoignée jusqu'ici à son prédécesseur.

Adresse de notre inspecteur:

Dès janvier 1962: Martigny-Ville, 1er étage Café de l'Hôtel-de-Ville (tél. 6 16 80).
Provisoirement: Saxon (tél. 6 21 53).

Après la mort de M. Rodolphe Rubattel Les étapes d'une brillante carrière

Nous lisons dans la « Nouvelle Revue de Lausanne » :

Né le 4 septembre 1896, M. Rodolphe Rubattel était originaire de Villarzel, village dont sa famille obtint la bourgeoisie dès 1400.

Son père, M. Ernest Rubattel, avait été élu en 1906 conseiller d'Etat, après avoir présidé le Grand Conseil et siégé au Conseil national. M. Ernest Rubattel décéda, hélas, prématurément, le 23 mai 1908. Du côté maternel, M. Rodolphe Rubattel était le petit-fils de l'ancien préfet Chuard et le neveu du regretté Ernest Chuard, ancien président de la Confédération.

M. Rubattel fit à Lausanne son collège et son gymnase classique. Il obtint son baccalauréat ès lettres en 1924, et en 1924, les titres de licencié et de docteur en droit.

Etudiant, il porta la casquette rouge d'Helvétia et présida avec dynamisme cette société où il noua de solides et fidèles amitiés.

Avant de présenter, en 1924, une thèse remarquée sur l'étude de la réglementation du travail agricole, il fit un stage au secrétariat de l'Union suisse des paysans, à Brougg, où il se familiarisa avec les grands problèmes de l'agriculture nationale. Puis il se lança dans le journalisme en prenant la direction en 1921 de « La Feuille d'Avis de Montreux ».

En 1922, il fut nommé rédacteur en chef de « La Tribune de Lausanne », après avoir fait des stages d'étude à Paris et à Vienne, où il compléta sa formation d'économiste. En avril 1925, il devint rédacteur en chef de « La Feuille d'Avis de Lausanne », poste qu'il garda jusqu'en octobre 1930. A cette date, il entra comme chef de section au Département fédéral de l'économie et fut adjoint de M. Kaeppli, chef de la division de l'agriculture. Comme tel, il fit partie de la délégation suisse à la SDN, lors de la session ordinaire de 1930.



Notre photo d'archives montre Monsieur Rubattel à la tribune du Congrès des Jeunesses radicales romandes de 1951, organisé au Casino de Saxon.

Mais en 1931, il fut brusquement rappelé à Lausanne pour reprendre le poste de directeur de « La Revue », laissé vacant par le départ du conseiller national P. Rochat, élu municipal à Lausanne. En 1933, il devenait député au Grand Conseil et déploya au sein de cette assemblée comme au sein du parti radical vaudois, dont il fut premier vice-président, des qualités d'animateur qui en firent rapidement un leader, dont l'autorité rayonna

même sur les partis adverses.

Nommé directeur des Hôpitaux cantonaux vaudois, en 1939, il fit preuve à ce poste d'un sens social aigu joint à un goût peu commun des responsabilités.

Néanmoins, la politique devait le rappeler à nouveau en décembre 1944. Personne mieux que lui n'était en effet désigné pour reprendre le lourd Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce laissé vacant par la démission du conseiller d'Etat P. Forchet, nommé président de l'Union suisse des paysans.

Entre autres postes où il se distingua, M. Rodolphe Rubattel fut président du Conseil d'Etat vaudois en 1946, président de la délégation chargée de la surveillance en matière d'allocations pour pertes de salaire et de gain dès 1945 ; président d'une section de la commission de recours de l'administration militaire fédérale dès 1933 et juge à la Cour pénale suprême d'économie de guerre dès 1940.

Au militaire, M. Rodolphe Rubattel fut major d'infanterie. Il commanda le bataillon de carabiniers 1, puis le bataillon frontière 214. Comme partout, il se fit apprécier et aimer grâce à ses qualités profondes qui ne devaient rien à la facilité.

Le 11 décembre 1947, il fut brillamment élu membre du Conseil fédéral en remplacement de M. Stampfli, démissionnaire. Il prit le poste de chef du Département de l'économie publique, probablement le plus lourd du gouvernement suisse, surtout à cette époque. Et il sut admirablement trouver un équilibre national entre les intérêts particuliers qui, souvent, se heurtent ou même s'excluent.

M. Rubattel assumait cette tâche immense pendant sept ans, démissionnant pour la fin de 1954, c'est-à-dire au terme de son mandat de président de la Confédération qu'il obtint haut la main en décembre 1953.

De l'information générale en Valais

Les événements, trop souvent, pour le journaliste se mesurent au sensationnel plus qu'à l'importance, aux retentissements qu'ils provoquent dans l'opinion générale.

Cet appétit du « sensas » dû à la concurrence effrénée entre les journaux, déforme bien souvent la réalité. Malgré tout, en Valais, en particulier, les faits et événements de tous les jours sont « exploités », sérieusement présentés dans leur logique, leur importance.

Mais faire du journalisme est difficile en Valais.

Il y a d'abord le fait divers. Un chroniqueur doit tout connaître des actions qui se passent dans le canton. L'accident de ski comme l'anniversaire d'une personnalité doivent être insérés. Aussi nos journaux sont-ils dans l'obligation d'assurer de gros frais de représentation, d'établir dans toutes nos vallées des correspondants en nombre qui alertent les rédactions à la moindre alarme.

Aux faits divers, s'ajoutent les nombreuses manifestations où les journaux sont représentés.

Vient ensuite la vie politique et économique du pays. Si le travail des journalistes s'avère facile au Grand Conseil, il n'en est pas de même des décisions importantes prises par notre Conseil d'Etat.

Une séance de presse se tient tous les jeudis à la Chancellerie de l'Etat au cours de laquelle sont présentées aux rédacteurs les nominations de dactylos, des représentants de caisse de compensation, les subsides alloués aux alpages.

Ne se passe-t-il rien d'autre en Valais ? Je ne le pense pas. Ces derniers mois de la vie politique nous ont apporté des événements surprenants : des élections que l'on réédite à l'envi, une affaire des vignes qui dépasse largement par ses rebondissements, le cadre restreint des régions en cause.

Signalons aussi le droit du public à l'information. Certaines décisions, certains travaux en cours ou ceux qui tardent agitent l'opinion publique. Le citoyen intéressé ou celui qui le plus simplement du monde tient à connaître les motifs d'une décision, souhaite des renseignements qu'ils ne découvrent que rarement dans nos journaux.

Nos journalistes, politiques ou neutres, sont réduits à provoquer, selon leurs relations, conduits par leur flair aussi, les discussions de chefs de service, voire d'employés de bureau. La polémique parfois amène les éclaircissements désirés, comme les réactions des services intéressés si une erreur fut publiée.

Mais il manque à notre Chancellerie un élément de base qui soit un service de presse solide, large, régulier. Les journalistes ne souhaitent que prendre de leur temps pour aller aux sources sérieuses de l'information.

Et mêlés quotidiennement au peuple dont ils connaissent les réactions écrites ou orales, les chroniqueurs aussi pourraient très souvent poser à nos gouvernants des questions pertinentes sur des décisions prises, des travaux mis en chantier.

Nos conseillers fédéraux, à tour de rôle, accordent aux journalistes accrédités auprès du Palais fédéral, une entrevue hebdomadaire. Le chef d'un tel Département répond aux questions, présente une situation. L'entretien dure une heure environ.

Il en ressort une information saine, sérieuse que le journaliste utilise selon son point de vue, mais qui toujours s'appuyera sur les faits. Droit réservé

au chroniqueur de ne pas se déclarer satisfait des réponses apportées.

Une même conférence en Valais, tenue par nos conseillers d'Etat, éclairerait l'opinion, permettrait à nos populations de connaître mieux les problèmes cantonaux, de s'intéresser en connaissance de cause, aux efforts du gouvernement.

L'erreur diminuerait, une sérénité de l'information naitrait qui profiterait à tous. Et en premier à notre Gouvernement. Les journalistes ne sont pas infaillibles. Ils veulent bien contrôler leurs informations, souvent tirées des appréciations d'une dactylo, à condition qu'on leur en offre la possibilité.

J'évoquais la réédition d'élections, l'affaire des vignes. De quelle manière les journalistes furent-ils informés de ces décisions ? Dans le premier cas, si je ne m'abuse, seuls les rapports des chroniqueurs avec les présidents de communes ou les auteurs de recours ont permis de connaître les décisions. Mais à ce jour encore, les journalistes ignorent les considérants, les raisons profondes qui ont motivé l'attitude du gouvernement. Dans le second cas, des conférences de presse ont été accordées après la publication d'erreurs. Alors qu'il eût été plus simple de les éviter en renseignant aussitôt la presse.

Je sais que les activités de nos conseillers d'Etat occupent largement leurs journées. Mais ne découvriraient-ils pas, à tour de rôle, une heure par semaine pour apporter aux citoyens les renseignements qu'ils désirent et auxquels ils ont droit ?

Ma requête sera-t-elle examinée ? Je l'espère. Le rôle de la presse valaisanne, comme son sérieux, y gagneront.

P.-S. Fournier

Psychologie et pédagogie de la coéducation

Classes pour enfants retardés et classes spéciales (1)

Les classes pour enfants retardés sont destinées aux enfants qui souffrent d'un léger retard de développement. Les classes spéciales, les classes d'encouragement (Forden par exemple) reçoivent les enfants nerveux, qui ne peuvent pas se concentrer, les enfants peu doués, mal éduqués ou difficiles.

Dans toutes ces classes, les instincts arrivent plus tôt à éclosion, parce que ces enfants peuvent moins se contrôler par la raison, par l'intelligence et par le bon sens, que les enfants mieux doués des classes normales. Les dangers dont nous avons déjà parlé à propos de ces dernières sont de ce fait encore augmentés. Ils entraînent une difficulté accrue de l'enseignement et de l'éducation. Mal dirigées, de telles classes seraient évidemment fort périlleuses.

Or nous avons effectué une enquête au-

près de professeurs d'enfants retardés de notre ville et de diverses villes suisses. Dans notre ville, comme à Zurich, à Winterthur, à Berne, la méthode coéducative est employée avec succès. Les maîtres interrogés disent même que la discipline, la politesse, s'obtiennent plus facilement dans les classes mixtes.

La grossièreté diminue sous l'influence des jeunes filles. Les signes spécifiques des caractères masculins et féminins se font naturellement sentir plus fortement que dans les classes normales, mais sans cependant atteindre un degré critique. Les enfants s'habituent à être ensemble et « l'aplanissement » peu à peu s'opère. Les maîtres s'appliquent toutefois à faire ressortir les caractéristiques mutuelles, le côté chevaleresque chez les garçons, le penchant maternel chez les filles. Pas plus que dans les classes normales on ne pourra empêcher les moqueries réciproques des filles et des garçons. Mais la crise est

en général de courte durée et le maître peut facilement la surmonter. Cette difficulté, est-il besoin de le rappeler, ne surgit pas parce qu'une classe est mixte, mais parce qu'elle est dans la ligne du développement naturel.

Dans les classes mixtes, les billets se mettent aussi à circuler, de façon d'autant plus désordonnée que le contrôle des sentiments et de la volonté fonctionnent moins bien chez des enfants normaux. Ici encore, il y a l'avantage que le maître voit tout. Quelque chose finit toujours par transparaître : on découvre un billet, on entend une remarque. Il faut alors saisir l'occasion d'en parler et d'y mettre un terme. Chose que le maître peut également faire dans des classes difficiles mixtes, s'il les tient sous son contrôle. Notons encore que cela est évidemment plus aisé dans les classes moins nombreuses. Certains professeurs de classes mixtes difficiles disent qu'il se passe souvent des mois avant qu'ils aient à recommencer leurs observations.

Les maîtres des classes mixtes ont à résoudre des problèmes qui ne se posent pas dans les classes séparées. Mais ce n'est pas une raison pour refuser les classes mixtes, au contraire. Ces problèmes existent. Ce sont ceux de nos élèves de 6e. N'est-il pas mieux, répétons-le, qu'ils se résolvent sous nos yeux que dans la rue ?

A Winthertur, toutes les classes d'enfants séparées sont mixtes. Leur directeur a écrit qu'il ne les voudrait pas autrement. « Il n'est pas question de les séparer, dit-il. Nous avons même la rythmique en commun. »

Attention et respect mutuels, confiance dans le maître de la part des élèves ; et de la part du maître, contrôle sérieux, courage de parler, en ne donnant jamais la prédominance à un sexe sur l'autre. Tels sont les facteurs qui assurent la bonne marche d'une classe mixte.

Répétons pour conclure que la classe mixte garantit le bien de l'enfant dans sa totalité, comme le veut le critère de chaque expérience éducative. F. P.

1) Les classes pour enfants retardés, nerveux ou déficients ne paraissent pas être organisées rationnellement en Valais. Nous connaissons le cas d'une famille qui n'a pas trouvé à confier son enfant à une telle école, inexistante dans une de nos plus grandes villes pourtant. Là aussi — et pour ces enfants qui ont droit à plus de sollicitude encore — l'école régionale proche du milieu familial, serait une institution qui témoignerait de notre esprit d'entraide et pour tout dire de notre charité.

Appel aux électeurs

Chers concitoyens,

Samedi et dimanche prochain, vous aurez à vous prononcer sur l'initiative socialiste tendant à l'introduction de l'initiative législative en matière fédérale. Elle prétend étendre les droits du citoyen, alors qu'en réalité, elle aura un effet contraire. En effet, la loi ne serait plus faite pour tous, mais par des comités irresponsables et dans l'incapacité de tenir compte de l'intérêt général. Ce qui immanquablement favoriserait la prolifération de lois mal conçues et démagogiques.

Jusqu'à présent dans notre pays, les lois sont élaborées avec la collaboration de TOUS les groupements intéressés et en tenant compte de TOUS les milieux de notre peuple.

L'initiative socialiste veut écarter cette manière judicieuse de légiférer, qui est pourtant dans l'intérêt de tous. Elle porte une grave atteinte à la STRUCTURE FEDERALISTE DE NOTRE PAYS, compromet la sauvegarde des minorités linguistiques, économiques et sociales et nuit aux petits cantons qui risquent d'être dominés par les grands à forte densité de population. Cette initiative ne correspond donc pas à l'esprit confédéral et rompt un équilibre qui a fait ses preuves. Elle est inopportune et dangereuse.

Chers concitoyens,

Allez tous aux urnes, et repoussez par un NON catégorique l'initiative législative.

COMITE SUISSE D'ACTION CONTRE L'ABUS DU POUVOIR POLITIQUE

Le président : H. Gonzetti, conseiller national, Zurich, du parti des paysans, bourgeois et artisans. - Les vice-présidents : A. Borel, conseiller national, de Genève, radical - N. Celio, président du parti radical démocratique suisse, de Lugano - G. Clottu, conseiller national, président de l'Union libérale-démocratique suisse, Neuchâtel - H. Fischer, conseiller national, président du groupe conservateur chrétien-social des Chambres fédérales, de Grosswangen (Lucerne) - O. Hess, conseiller national, président du groupe des paysans, artisans et bourgeois des Chambres fédérales de Häuslen-Roggwil (Thurgovie) - W. Sauser, conseiller national, de Zurich, parti évangélique - E. Studer, conseiller national, président du groupe radical démocratique des Chambres fédérales, de Berthoud - E. Tenchio, conseiller national, président du parti conservateur chrétien-social suisse, de Coire.

La « jeune fille » du peintre Anker



C'est à Anet que Mme Rosa Gugger, qui a servi de modèle dans sa jeunesse au célèbre peintre du Seeland Albert Anker, a pu fêter dernièrement son 80e anniversaire.

Monsieur Jean RIBORDY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, arvi à leur tendre affection à l'âge de 51 ans, muni des Sacraments de notre Sainte-Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saillon, le samedi 21 octobre 1961, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues, les familles

RAUSIS-BISELX et JORIS-BISELX

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

IN MEMORIAM

21 octobre 1960 - 21 octobre 1961

CAMILLE SCHMALZRIED

Déjà une année que tu nous as quitté, cher papa et grand-père, mais ton doux souvenir nous restera.

Ta famille.

MARTIGNY — CAFÉ DES MESSAGERIES

Samedi 21 octobre, dès 20 h. 30

Dimanche 22 octobre, dès 16 h. 40

LOTO DE L'HARMONIE MUNICIPALE**Je peux m'établir aujourd'hui!**

Mes études et stages sont terminés: j'ouvre mon cabinet de consultations avec l'appui financier de l'UBS. Les prêts de confiance de l'UBS permettent aux jeunes médecins, dentistes, avocats, architectes d'aller de l'avant. Vous aussi vous pouvez compter sur l'UBS

Union de Banques Suisses: plus de 50 sièges et succursales en Suisse et 12000 correspondants dans le monde!

Sion: rue de Lausanne 6
Sierre, Montana-Crans
Monthey, Martigny, Verbier

UBS

S
UBS
G

Cinéma

Jusqu'à mardi 24 - (18 ans révolus) - Dimanche 22: matinée à 14 h. 30: Un nouveau « Super-Hitchcock »:

PSYCHO

avec Anthony Perkins et Janet Leigh.

Très important! Personne ne pourra pénétrer dans la salle après le début du film, dès 20 h. 59.

Dimanche à 17 h. - (16 ans révolus):

LE GÉANT DU GRAND NORD

Jusqu'à dimanche 22 - (16 ans révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Une œuvre monumentale, éblouissante:

QUAND LA TERRE BRÛLE

avec Carroll Baker et Vittorio Gassman.

Dimanche à 17 h. - (enfants dès 7 ans):

QUAND LE RIRE ÉTAIT ROI

Lundi 23 et mardi 24 - (16 ans révolus) - Une captivante aventure:

LE GÉANT DU GRAND NORD

Jusqu'à dimanche 22 - (16 ans révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30: Un film tendre et déchirant:

LE SECRET DE SŒUR ANGÈLE

avec Sophie Desmarets et Raf Vallone.

Jusqu'à dimanche 22 - (18 ans révolus) - James Dean dans:

LA FUREUR DE VIVRE

Un film puissant, audacieux.

Dimanche à 14 h. 30 (enfants dès 7 ans):

QUAND LE RIRE ÉTAIT ROI

Samedi 21, dimanche 22 octobre, à 20 h. 30 (adultes dès 16 ans): Un film qui s'inscrit dans l'histoire du cinéma:

NAPOLÉON

Un film conçu, écrit et réalisé par Sacha Guitry avec les plus grandes vedettes mondiales.

Dimanche 22 oct., dès 14 h. (séance pour enfants):

LA GRANDE ÉPOQUE

avec Laurel et Hardy, Ben Turpin, Carole Lombard, etc.

Samedi, dimanche, à 20 h. 45 - Si, de la même veine: « Les tricheurs » et « La douce vita » sont interdits, vous pourrez voir:

LES CANAILLES

...Des révélations sur les occupations de la Pègre du Grand Monde (dès 18 ans révolus).

Dimanche, 14 h.: Matinée enfants dès 12 ans, avec « Les Duraton ».

ETOILE
Martigny

CORSO
Martigny

6 16 22

CINE
MICHEL
Fully

REX
Saxon

Tél. 6 31 66

CINE
L'abeille
RIDDES

CINEMA
Ardon

A vendre**Pyramides de poiriers sur franc****Beurre Bosc****Beurre William rouge**

de 4 à 7 ans.

Edouard DARBELLAY, Martigny-Bourg - Tél. (026) 6 11 08.

A vendre

quelques**JEUNES VACHES**

race grise, prêtes au veau.

S'adresser au Domaine des Chantons, Martigny.

Tél. (026) 6 18 63.

A louer à Martigny

petit appartement

2 chambres et cuisine, conviendrait à ménage sans enfants.

Ecrire s'ch. P 90.982 S à Publicitas Sion.

Confiez vos annonces à

PUBLICITAS

Nous engageons immédiatement un

chef de dépôt

connaissant parfaitement la branche fruits et légumes et pouvant assumer en même temps la fonction de chef de cultures. Place stable et bien rétribuée. Logement à disposition.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la Maison FRUITA S. A., Fruits en gros, Saxon. - La plus ancienne maison d'exportation du Valais.

Domaine agricole

A vendre dans le Bas-Valais, 10 km. de Monthey, pour cause de cessation d'exploitation, une maison de campagne, avec grange et écurie, un tracteur avec accessoires, libre 15 novembre 1961. Ecrire s'ch. P 14.323 S à Publicitas Sion.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS

MAISON MUGNIER
MARTIGNY-BOURG

Tél. bureau (026) 6 11 77
Tél. appart. (026) 6 07 78

Ouvriers

J'engage de suite et jusqu'au 15 décembre quelques ouvriers pour travaux de campagne. Italiens acceptés.

Marius FELLE, Fruits en gros, SAXON, téléphone (026) 6 23 27.

Commerce de Martigny engagerait un

APPRENTI-VEUNDEUR

Date d'entrée à convenir.

S'adresser s'chiffre P 14.278 S à Publicitas Sion.

Abricotiers

Je suis acheteur d'environ quatre mille abricotiers mi-tiges et basses-tiges. Livraison automne 1962.

Marius FELLE, Fruits en gros, SAXON, téléphone (026) 6 23 27.

MARTIGNY STADE MUNICIPAL

Dimanche 22 octobre

11 heures 15: MARTIGNY Minimes—VIONNAZ

12 heures 30: MARTIGNY II—BAGNES COUPE SUISSE

14 heures 15:

Le Locle

MARTIGNY

16 heures: Martigny Rés.—Martigny Jun. I

**Communication****à nos****clients:**

Favorisez la santé, la fécondité et le rendement de vos bêtes en leur donnant de l'

Itorix

C'est un mélange bien équilibré de sels minéraux, oligo-éléments, vitamines, plantes et germes de blé. L'Itorix permet de tirer un meilleur parti du fourrage produit par la ferme.

Notre collaborateur, M. Henri Jauhin, rue du Tunnel 9 - Lausanne, téléphone (021) 23 74 90 se fera un plaisir de vous donner d'autres renseignements sur l'Itorix.

Jacob Tobler S. A., St-Gall 6 - Spécialités pour l'agriculture, tél. (071) 24 18 52

SPORTIFS!

abonnez-vous au „Confédéré“

Tout pour la peinture**R. Gualino**

MARTIGNY - Tél. (026) 6 11 45

RIDDES Dimanche 5 NOV. 1961

Salle de l'Abeille, dès 14 heures

organisé par la Société de musique „L'Abeille“

Loto Géant

13 000
francs
de lots

CARTES ABONNEMENT Fr. 30.-

en vente à RidDES: Café Valésia, téléphone (027) 4 72 95 - Café des Voyageurs, téléphone 4 71 22 - Kiosque du Téléferique, téléphone 4 76 33 - Caisse d'Epargne du Valais, téléphone 4 74 79.

AVANT LES ÉLECTIONS DANS LE DISTRICT D'HÉRENS

Que nous apportera la prochaine session du Grand Conseil ?

Le Grand Conseil valaisan est convoqué en session ordinaire de novembre le lundi 13. Nos députés se réuniront sous la présidence de M. Henri Rausis, d'Orsières.

Que nous apportera cette session autonome ?

Les travaux ne manquent pas, les tractands s'amoncellent, essayent à la lenteur des séances, de se découvrir une matinée. Pas moins de 43 objets figurent à la liste. Sur ce nombre, 21 seront traités au cours de la seconde partie de la session.

Malgré ce renvoi toujours regrettable nos députés auront une sérieuse tâche à réaliser.

Une fois encore, il faut regretter à l'ouverture de cette session, la lenteur de travail imposée au Grand Conseil par les méthodes actuelles de session. Chacun sait que de nombreux postulats furent présentés, notamment par M. Francis Germanier, conseiller national, pour exiger une amélioration, voire une simple adaptation aux circonstances nouvelles des façons de mener les débats parlementaires. Pour l'instant, ce problème — à l'instar de tant d'autres urgences — ne trouve pas de solution. Et l'on demeure à la lecture dans les deux langues, aux débats filandrieux, aux votes successifs et longs. Quand notre canton saura-t-il s'équiper — ne serait-ce que par souci d'économie ? — pour assurer un meilleur rendement de notre Haute Assemblée ?

Des occupations professionnelles en nombre retiennent nos députés. On ne saurait leur reprocher de n'accorder que peu de temps à l'examen des problèmes traités. Encore que leur tâche ne soit pas facilitée par le coutumier retard mis dans la transmission des messages, base de travail ! Chacun — et surtout les députations minoritaires — sont appelés à un examen rapide des problèmes, mais sérieux.

Ce serait améliorer l'efficacité de nos mandataires que permettre un travail aisé !

Des quelque 20 points qui feront l'objet des prochaines séances, nous relevons :

Projet de budget pour l'exercice 1962: il fera l'objet de la séance de lundi matin déjà et réclamera certainement de nombreuses heures encore, au cours de matinées postérieures.

Message concernant les crédits supplémentaires : les dépassements ne sauraient être évités, si l'on veut permettre que se réalisent en Valais des œuvres de première importance. Reste à juger de leur opportunité, de leur nécessité de réalisation, de leur ordre d'urgence. M. Jean Cleusix, radical, fonctionne comme vice-président de la commission nommée à cet effet.

Code de procédure pénale (deuxième lecture) : notre journal a déjà à plusieurs reprises eu l'occasion de souligner l'excellent travail fait par les juristes radicaux siégeant au Grand Conseil au sujet du nouveau code de procédure pénale. Des interventions nombreuses, étudiées, ont fait accepter par la Haute Assemblée des modifications qui assurent mieux la défense de l'accusé. Nous ne doutons pas que ce travail bien commencé ne se poursuive en seconde lecture.

Loi sur la santé publique : elle vient aussi en seconde lecture et est surtout destinée à grouper des lois éparses, des décrets trop nombreux, inadaptes au développement actuel du canton. Enfin, il y aura un peu d'ordre !

Loi d'application de la loi fédérale sur les routes nationales : sur ce pro-

jet, il faut attendre une discussion animée tant notre canton semble perdre du temps, tergiverser pour réussir un réseau routier adapté aux circonstances actuelles de circulation. Appliquer des lois, d'accord, mais créer des routes valables, aussi !

A ces projets principaux il faut ajouter les projets de décrets secondaires, tels que la modification du règlement du 14.10.1955 concernant la révision des taxes cadastrales, la participation financière de l'Etat au subventionnement des caisses-maladie, la correction de la route cantonale à l'intérieur du village d'Ardon, à l'intérieur de la ville de Viège, à l'intérieur de Martigny-Bourg, la correction du torrent de l'Illgraben, la correction de la route à l'intérieur de Châble.

Voilà les principaux points qui seront traités par la Haute Assemblée.

Des tractands importants ont été renvoyés à la seconde partie de la session, dont :

La modification du règlement du Gd Conseil : un projet est en route ! C'est un bon signe. Mais réjouissons-nous, le jour seulement de sa réalisation.

Projet de loi sur l'instruction publique : nos lecteurs savent l'immense travail effectué par le groupe radical en faveur d'une refonte complète de l'instruction publique en Valais, à tous les échelons. Si trop longtemps le domaine de l'instruction fut stationnaire et s'avère aujourd'hui périmé, la faute ne saurait être imputée au parti radical qui, depuis belle lurette, a demandé que soient adaptées à l'évolution moderne, nos méthodes surannées et déshéritées d'enseignement. N'a-t-on pas trop mis en péril, au risque de l'étouffer, « l'âme valaisanne » ?

L'initiative populaire relative à l'élection des conseillers d'Etat selon le système de la représentation proportionnelle : voilà la principale épouvante de la masse conservatrice ! D'une part une initiative populaire — donc expression de désirs de citoyens — qui aboutit. D'autre part, un contre-projet du Conseil d'Etat qui ne ressemble que de loin à un contre-projet et s'accompagne d'un message insultant pour les minorités.

Projet de loi sur les routes : comme par enchantement ! Tant les besoins orientent et tant les supplications se font pressantes de tous côtés. Mais il est des retards que l'on ne reprend pas !

Et puis, toute la kyrielle des projets de moindre importance : corrections de torrents, de routes, etc...

Voilà donc les travaux importants que devra mener à bien notre Grand Conseil. Pour notre compte, nous faisons confiance à la députation radicale. Nous connaissons son dynamisme, son travail. Que nous sommes éloignés d'un stagnisme déplorable, d'une crainte perpétuelle de perdre l'électeur. Mais que l'on perd à coup sûr en ne faisant rien !

Des leçons pénibles s'apprennent. Mais souvent trop tard ! P.-S. Fournier

Contre la bombe russe de 50 mégatonnes

Le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Islande, le Japon et le Canada vont déposer, devant la commission politique de l'Assemblée de l'ONU, un projet de résolution constituant un « appel solennel » à l'Union soviétique pour qu'elle renonce à son projet d'explosion d'une bombe de 50 mégatonnes.

Demain soir vont s'ouvrir les urnes pour la répétition des élections des députés dans le district d'Hérens. Le « leader » de ce numéro rappelle comment ont été amenées ces nouvelles élections et situe la position du parti radical dans cette suite d'événements au cours desquels il s'est résolument, comme toujours, placé du côté du droit et de la justice contre l'interprétation partisane et la politique de force.

Il appartient maintenant aux citoyens du district d'Hérens de conclure cette action courageuse en votant résolument la liste radicale démocratique, la liste du respect de la loi et des droits de l'homme.

Initiative législative fédérale

Les associations soussignées, considérant que l'introduction de l'initiative législative sur le plan fédéral

- comporterait le danger d'une prolifération de lois ;
- permettrait, en dépit de l'opposition des Chambres fédérales, de soumettre à une votation populaire — où seule la majorité des voix serait déterminante — des lois rédigées de toutes pièces ;
- donnerait ainsi à quelques cantons à forte population la possibilité de faire prévaloir leurs intérêts sur ceux du reste du pays ;
- mettrait les minorités économiques, et notamment l'agriculture, à la merci des organisations ou mouvements de masse, demandant aux milieux agricoles de voter non les 21 et 22 octobre prochain.

Association agricole du Valais ; Fédération valaisanne des producteurs de lait ;

Valais ; Groupement des organisations viticoles ; Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Fédération des producteurs de vins du

Aides familiales

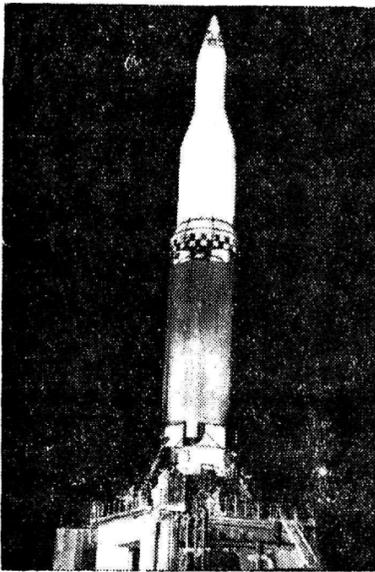
L'Assemblée générale de l'Association valaisanne pour les aides familiales aura lieu vendredi 20 courant à 16 h. à l'hôtel de la Paix à Sion.

A l'issue de la partie administrative, Mme Monique Caloz, infirmière et assistante sociale, donnera une conférence intitulée « Concepts modernes de la protection maternelle et infantile ». Bien connue en Suisse et dans les milieux internationaux pour son activité en faveur de l'enfance, la conférencière possède une longue expérience de ces questions.

Toutes les personnes s'intéressant à ces problèmes sont cordialement invitées à venir l'écouter.

D'un numéro à l'autre

Avant le premier lancement d'une fusée Saturne



Les derniers préparatifs pour le lancement d'une fusée du type « Saturne », qui pèse 460 tonnes, sont en voie de réalisation à Cap Canaveral. On prévoit un vol de huit minutes au cours duquel le colosse (dont les deux étages supérieurs revêtent la forme d'une trappe contenant 95 tonnes d'eau) s'élèvera à une hauteur de 145 km. à une vitesse de près de 6000 km. avant de retomber dans l'océan. Le projet entier servira de préparation à une fusée porteuse de trois astronautes qui devrait faire le tour de la lune.

Notre photo montre la fusée « Saturne » prête au lancement au Cap Canaveral. Le premier étage, haut de sept mètres, a huit réacteurs de 75 000 kg de poussée chacun, soit un total de 600 000 kg.

Accord franco-tunisien

Le gouvernement français, tenant compte de l'évolution récente de la situation des Français résidant en Tunisie, a décidé de normaliser les rapports culturels et de coopération technique avec ce pays, communiqué le ministre des affaires étrangères.

Les enseignants et les experts français ayant souscrit un contrat dans le cadre du protocole franco-tunisien du 15 avril 1959, ainsi que les enseignants affectés aux établissements scolaires français en Tunisie, sont invités à rejoindre leur poste.

Sauvés

Deux cents mineurs menacés par les eaux d'un torrent, qui avait envahi la mine de soufre d'Altavilla Iripina, à une quarantaine de kilomètres de Naples, ont pu être sauvés.

La liberté... de se taire

Le journal progressiste « Libération » a été saisi. Il contenait des articles relatifs au rapport paru vendredi dernier à Genève, de la Commission internationale des juristes et qui accusait les parachutistes français d'avoir commis des cruautés pendant les combats de Bizerte. Le contenu du rapport a été qualifié samedi de faux par le ministre des armées et par le ministre des affaires étrangères. Hier dans la matinée, « Libération » a sorti une nouvelle édition dans laquelle l'emplacement des articles incriminés était simplement laissé en blanc.

En cas d'échec les Etats-Unis reprendraient leurs essais

A la commission de l'Assemblée générale des Nations-Unies, le représentant des Etats-Unis a déclaré que son pays était prêt à signer, dans les trente jours, un traité interdisant les essais nucléaires. Si un tel traité ne pouvait être conclu, a-t-il dit, les Etats-Unis se réserveraient le droit de reprendre leurs propres essais nucléaires souterrains et dans l'atmosphère « pour leur propre sécurité et pour celle de la communauté mondiale ».

Cours de perfectionnement et direction pour fanfares et harmonies

Ces cours (professeur M. Genton, Lausanne) débuteront le dimanche 15 novembre. Pour la 1re année (15 cours) de 14 h. à 17 h., studio No 3 ; pour la 2e et 3e année (15 à 20 cours) de 9 h. à 12 h. au conservatoire cantonal, studio No 3.

Voici la matière : connaissance des instruments (cuivres et bois), entretien et accord, solfège, tonalités, gammes, émission, rythme, lecture à vue, répertoire, éléments d'harmonie, accords consonants et dissonants, nuances, interprétation, et aperçu de l'histoire de la musique.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Conservatoire, de 14 h. à 17 h., tél. 2 25 82, Sion.

A Londres, des Anglais marchent sur l'ambassade soviétique

Soixante-deux députés appartenant à toutes les tendances du Labour, ont signé une lettre adressée à M. Soldatov, ambassadeur de l'URSS à Londres, et protestant en termes énergiques contre la bombe de cinquante mégatonnes.

Environ 1700 Britanniques, partisans de l'interdiction des expériences atomiques, ont défilé de Soho jusqu'à l'ambassade de l'URSS, pour protester contre la bombe.

Afrique du Sud : majorité renforcée pour M. Verwoerd

Le parti nationaliste du premier ministre Verwoerd a obtenu la majorité absolue aux élections parlementaires en République sud-africaine. Cette majorité est supérieure de 7% environ à celle d'il y a quatre ans.

Des vendeurs de chair humaine !

Des vendeurs de chair humaine ont été arrêtés dans la région de Muzaffarpur, au nord de Patna (Inde).

Les sept personnes qui se livraient à cet horrible commerce appartiennent toutes à une communauté chargée des incinérations. La police a découvert qu'elles repêchaient dans la rivière les corps qui y avaient été jetés par des gens trop pauvres pour faire incinérer leurs morts.

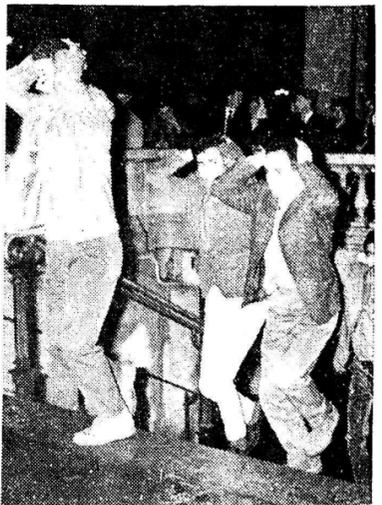
Mardi, déclaration Ben Khedda

Le « ministère de l'information du GPRA » a annoncé à Tunis que M. Ben Youssef Ben Khedda, « président du conseil du GPRA », fera le mardi 24 octobre une déclaration à la presse.

L'agence Tunis Afrique Presse écrit à ce sujet :

« C'est la première fois que M. Ben Khedda s'adressera aux journalistes. Sa déclaration sera très importante et évoquera, croit-on savoir de source digne de foi, une éventuelle reprise des négociations franco-algériennes. »

Les Musulmans sévissent à Paris



La sécurité de la capitale française a été mise en question deux nuits de suite par plusieurs milliers de musulmans algériens manifestant sur la consigne du FLN. Il s'ensuivit des rencontres avec la police, ce qui coûta la vie de 5 personnes et fit près de 200 blessés. Notre photo : les arrestations, comme ici à la station de métro de la Madeleine, étaient d'ordre du jour.

Le tourisme valaisan ne chôme pas

Deux fois par an, la direction de l'UVT a coutume de réunir les professionnels de la propagande touristique valaisanne pour leur soumettre ses réalisations et examiner les projets qu'elle prépare. Elle vient de siéger à Sion, le 18 octobre, sous la présidence de M. le Dr Pierre Darbellay.

La Commission a enregistré avec satisfaction les résultats de la saison d'été 1961 qui d'après les premiers chiffres connus accusera, comme ce fut déjà le cas pour l'hiver, une augmentation substantielle en regard de la période correspondante de l'année dernière. Elle a pris connaissance des mesures prises par l'Union pour les saisons d'automne et d'hiver, en particulier des différents imprimés sortis de presse durant l'été et des campagnes de publicité collective qu'elle a mises sur pied en Suisse et dans les pays étrangers.

Elle a donné son avis sur les derniers

coups de pouce à donner à nos préparatifs pour la saison d'hiver, puis a examiné de nombreux projets en voie de réalisation. La seule mention de quelques-uns des problèmes qui ont meublé cette séance donnera une idée de la portée et de l'étendue des tâches qui sont celles de l'UVT : collectives en Suisse et à l'étranger pour l'hiver 1961-62, collectives « officieuses », propagande pour le « creux » de janvier, affiches, prospectus, cartes, listes d'hôtels, manifestations, rôle des bureaux de renseignements, etc.

Ces réunions qui permettent à la direction de l'Union de soumettre ses idées et ses travaux à la critique de ceux dont la compétence peut lui être utile et de recueillir leurs suggestions, contribuent certainement à la qualité de notre propagande et aux magnifiques résultats qu'enregistre le tourisme valaisan année après année.

Budget de l'Etat du Valais pour 1962

Près de 6 millions de déficit

C'est à près de 6 millions de francs que se monte le déficit prévu dans le budget de l'Etat du Valais pour 1962.

Au montant des dépenses, nous trouvons : fr. 146.886.042.

Aux recettes : fr. 140.898.042.

Déficit : fr. 5.988.000.

Jamais, dans les budgets précédents, ce chiffre ne fut atteint.

La Haute Assemblée qui se réunira le 13 novembre, sera appelée à se prononcer sur ce budget. Nous y reviendrons donc en temps voulu.

Le Confédéré vous propose...



Je ne remets jamais à demain ce que je peux faire après-demain.

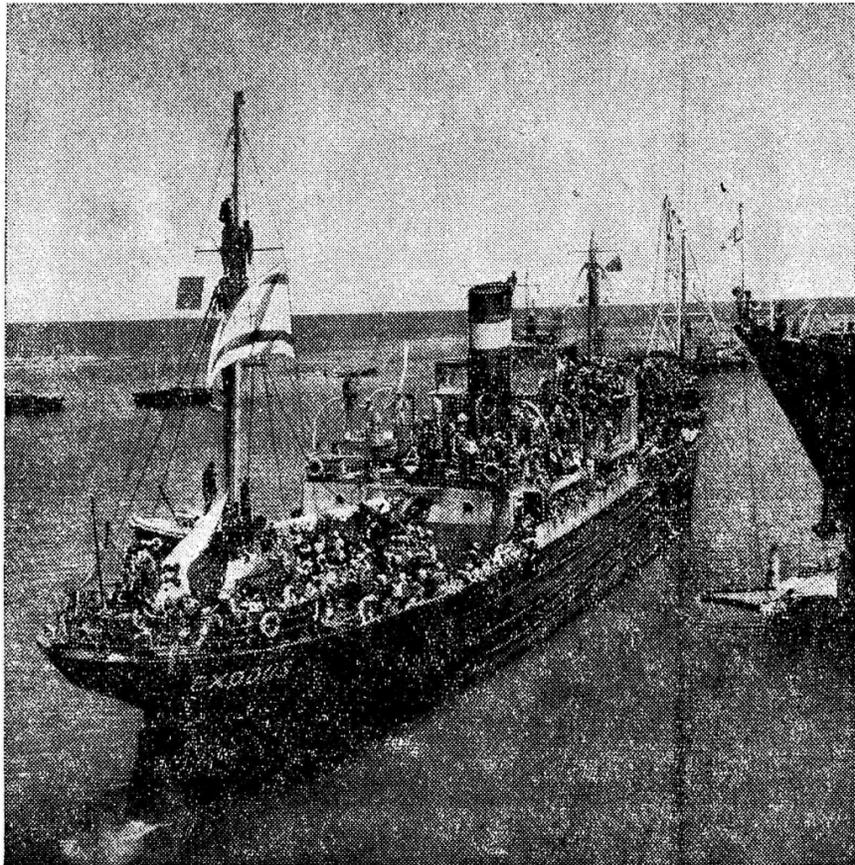
Oscar Wilde

★ VARIÉTÉS
★ ARTS
★ LETTRES

« Exodus » : Après le livre le film



Jill Haworth et Sal Mineo dans le grand film historique d'Otto Preminger, « Exodus ». Le jeune couple d'amoureux (Jill a 16 ans, et Sal 22) est inséparable depuis les prises de vues en Israël. Au Festival de Cannes, Jill Haworth fut acclamée comme la révélation du festival.



« L'Exodus », un vieux cargo, a transporté des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants en Palestine, que la plupart d'entre eux n'avaient jamais vue, et où ils durent combattre durement pour leur liberté.

Billy Wilder a des difficultés à Berlin-Est !

Pendant les extérieurs de « Un, deux, trois », Billy Wilder projetait de tourner une scène à Berlin-Est. Il avait même obtenu l'autorisation des autorités compétentes. Celles-ci ne savaient pas, il est vrai, que, dans la scène en question Horst Buchholz devait se diriger vers la porte

de Brandebourg sur une motocyclette portant cette inscription en gros caractères : « Russki go Home » (Petits Russes, rentrez chez vous). Malheureusement en raison du mauvais temps, Wilder ne put terminer la scène le jour même et lorsqu'il revint sur place le lendemain, il y trouva un rassemblement de policiers russes. Il leur expliqua qu'il ne pouvait pas travailler dans ces conditions, sans quoi les spectateurs occidentaux auraient l'impression que la zone russe de Berlin était un Etat policier. Les Russes lui réclamèrent alors le scénario. Mais Billy refusa en leur déclarant : « Je n'accepterais même pas de montrer mon scénario au président Kennedy ! » C'est ainsi que Billy Wilder dut se résigner à tourner la scène au studio, en reconstituant le décor, ce qui lui parut logiquement un peu coûteux. Cela ne lui ôta pas pour autant sa bonne humeur naturelle et il se borna à faire ce petit commentaire : « Ces Russes n'ont vraiment aucun sens de l'humour. Qu'ils voient seulement ce que nous tournons maintenant dans « notre » Berlin-Est ».

Le dernier film de Gary Cooper
« La Lame Nue »



Un homme est assassiné et 168.000 dollars volés. Martha (Deborah Kerr), troublée par une lettre anonyme, avoue à son mari, George (Gary Cooper), qu'elle doute fort de son innocence. Il la quitte. Mais, tandis qu'elle pénètre dans la salle de bain, elle est empoignée soudain par derrière, et la lame effilée d'un rasoir surgit devant son visage terrifié...

Inspiré par le fameux roman à suspense de Max Ehrlich, « The First Train To Babylon », le film a été écrit par Joseph Stefano, l'auteur de « Psycho », et réalisé par Michael Anderson, le metteur en scène du « Tour du Monde en 80 Jours ». Gary Cooper, tel que nous le verrons dans son tout dernier film, « La Lame nue »,

Savez-vous...

... que Joan Collins, réputée « la plus belle femme du monde », a été engagée pour le film « ROAD TO HONG KONG », qui renoue avec la fameuse série des « Road to... », animée aujourd'hui comme naguère par le joyeux duo Bing Crosby et Bob Hope ? Joan y succède à Dorothy Lamour, qui fut auparavant la vedette féminine de ces films hautement humoristiques.

... qu'Anatole Litvak, pendant les prises de vues d'« Aimez-vous Brahms ? » a été interrogé par un acteur qui lui demandait : s'il avait déjà trouvé quelqu'un pour jouer le rôle de Brahms ?

... que le roman de Léon Uris, « Exodus », qui a inspiré le film monumental d'Otto Preminger, a figuré 79 semaines sur la liste des best-sellers américains, et qu'il atteint d'ores et déjà un tirage mondial de plus de 5 millions d'exemplaires ?

... que la musique enregistrée du film « Aimez-vous Brahms » compte actuellement parmi les disques les plus vendus à travers le monde ?

... que le chiffre total des rôles parlés, dans « Exodus » a exigé la participation de 124 acteurs ?

Elvis Presley

vient de commencer à tourner « What a Wonderful life » où il joue un jeune Américain qui, à la suite d'une panne d'automobile sur une route abandonnée de Floride, se trouve avec sa famille reporté au temps des pionniers. Jack Kruschen qui interprétait remarquablement le rôle du Dr Dreyfuss dans « La Garçonne » personnifiera dans ce film un gangster.

Sex-appeal helvétique

Liselotte Pulver, qui représentait notre pays au jury du Festival de Cannes, incarne dans le nouveau film de Billy Wilder, « Un, deux, trois » une blonde plati-

Anatole Litvak a porté à l'écran le roman de Françoise Sagan « Aimez-vous Brahms ? »

Anatole Litvak est justement réputé comme l'un des metteurs en scène les plus doués et les plus subtils du cinéma mondial. Joint à ses qualités artistiques exceptionnelles, son souci de la perfection est tel qu'il observe méticuleusement tous les détails de ses films, jusqu'au costume d'un figurant et à l'emplacement d'un bouton... C'est aussi un incomparable directeur d'interprètes. Témoin encore le succès retentissant qu'a remporté son dernier film, « Aimez-vous Brahms ? » au festival de Cannes où, confirmant sa jeune personnalité aux côtés d'Ingrid Bergmann et d'Yves Montand, Tony Perkins devait remporter le prix d'interprétation masculine ; producteur et réalisateur de cette œuvre délicatement émouvante, inspirée par le fameux roman de Françoise Sagan, Litvak collabora étroitement à son adaptation cinématographique, avec le scénariste Samuel Taylor.

Né à Kiev en mai 1902, Michael Anatole Litvak — Tola pour les intimes — fréquenta dès l'âge de 13 ans l'école d'art dramatique de Leningrad, et, à 24 ans, il avait déjà parcouru toutes les phases de l'activité théâtrale lorsqu'il devint metteur en scène de cinéma aux studios Nordkino, où il réalisa son 1er film, « Coeurs et dollars ». Engagé par la UFA, il s'exila définitivement, tourna plusieurs films à Berlin et, après un premier stage à Paris, mit en scène pour la Gaumont-British le fastueux film musical « Be Mine Tonight » qui révéla le glorieux ténor polonais Jan Kiepura. Revenu à Paris, il y dirigea notamment « Sleeping-Car », « L'Équipage » et surtout l'inoubliable « Mayerling », dont le retentissement universel lui mérita d'être appelé à Hollywood, en 1936, avec ses deux vedettes, Charles Boyer et Danielle Darrieux.

Brillamment ouverte par « The Woman I Love », une version anglaise de « L'Équipage », dont il épousa plus tard l'héroïne Miriam Hopkins, sa carrière américaine se poursuivit avec des œuvres aussi diverses et aussi remarquables que « Tovarich » avec Claudette Colbert et Charles Boyer, « The Amazing Dr Clitterhouse », « The Sisters », « Confession of a Nozi Spy »

avec Edward G. Robinson, « All this and Heaven too » avec Bette Davis et Charles Boyer, l'admirable « City for Conquest », « Out of the Fog », « Blues in the Night », enfin « This above All » (Fidèle à toi-même), avec Tyrone Power et Joan Fontaine.

Engagé volontaire dans l'armée américaine en mai 1942, Anatole Litvak fit la campagne nord-africaine avant de participer avec un autre grand cinéaste, Frank Capra, à l'élaboration de la mémorable série de films documentaires intitulée « Why we fight » (Pourquoi nous combattons). Démobilisé en 1946 avec le grade de colonel, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre française, de l'Ordre de l'Empire britannique, de la Légion du mérite et de l'Etoile de bronze américaines, Litvak regagna Hollywood où il atteignait de nouveaux sommets de



Françoise Sagan, auteur du roman, et Anatole Litvak, metteur en scène du film, pendant une pause « arrosée » d'AIMEZ-VOUS BRAHMS ?, dont Ingrid Bergmann, Yves Montand et Anthony Perkins sont les prestigieux interprètes.

son art avec le bouleversant « The Snake Pit » (La fosse aux serpents) que le festival de Venise honorait doublement en lui décernant un Lion d'argent et la Coupe Volpi de la meilleure interprétation féminine, hautement méritée par son héroïne Olivia de Havilland, l'allucinant « Sorry, Wrong Number » et le saisissant « Le Traître », avec Kirk Douglas et Dany Robin ; l'année suivante, il dirigeait à Londres Vivien Leigh et Kenneth Moore dans « The Deep Blue Sea ». En 1956 après deux ans de préparation, il triomphait avec « Anastasia » où Ingrid Bergman entourée de Yul Brynner et Helen Hayes, remportait son second Oscar ; en 1958, enfin, il réunissait Brynner et Deborah Kerr dans « The Journey ». Et cette année 1961 devait être celle d'« Aimez-vous Brahms ? » Dans ce dernier film, Anthony Perkins a remporté, pour sa création, le prix du meilleur acteur au Festival de Cannes 1961. Il personnifie dans ce film un jeune Américain, passionnément épris de la belle Paula, Ingrid Bergmann.

Anatole Litvak s'est remarié le 2 décembre 1955 à Las Vegas (Nevada) avec la dessinatrice de mode française Sophie Malgat.

Un grand chef d'orchestre : Ferenc Fricsay

Ferenc Fricsay fut l'objet après la guerre d'une ascension inhabituelle. Il naquit en 1914, en Hongrie, et acquit sa culture musicale à la haute école de musique de Budapest. Après dix ans d'activité comme maître de chapelle à Szeged, il fut appelé à l'opéra de Budapest en 1945. Des productions le firent connaître aussi à Vienne, capitale de la musique. Son heure sonna aux fêtes de Salzbourg, lorsque Otto Klemperer, à la suite d'une soudaine maladie, renonça à la conduite de la première exécution d'un opéra de Gottfried Einems « La mort de Danton ». Fricsay s'y lança au dernier moment : le brillant succès qu'il obtint lui apporte d'emblée une consécration mondiale. Au concert d'hiver de 1948, il se produisit pour la première fois à Berlin, où il obtint par sa vigoureuse et sa magistrale façon de diriger, un éclatant succès qui le conduisit de suite vers une indéfectible liaison avec Berlin. Jusqu'en 1952, Fricsay fut directeur principal de l'opéra de la ville de Berlin et en même temps directeur du RIAS, orchestre symphonique, qu'il dirigea jusqu'en 1954. De nombreux souvenirs le conduisirent vers tous les centres de



Une attitude de Ferenc Fricsay, dirigeant un concert symphonique, avec la participation du violoniste virtuose Yehudi Menuhin.

musique de l'Europe et aussi de l'Amérique. Pendant 2 ans, de 1956 à 1958, ce chef de renommée internationale conduisit, comme directeur général, l'opéra de la ville de Munich, jusqu'à ce que, en 1959, se relevant d'une lourde maladie, il se retira et prit la direction, comme

conducteur, de l'orchestre radio-symphonique de Berlin. Ferenc Fricsay témoigne un grand intérêt à la musique contemporaine. Ses interprétations notamment des œuvres de ses compatriotes Bartok et Kodaly sont des modèles de perfection.

Pfister-Ameublements SA
offre davantage!

**Fiancés:
comparez!**

**Aucun autre mobilier complet,
en Suisse, ne vous offre autant
d'avantages!**

Les fiancés exigeants, ayant prévu un budget de Fr. 4 à 5000.— pour leur ameublement, sont agréablement surpris par l'élégance, la qualité et la richesse de ce merveilleux mobilier spécial Pfister. Autre surprise: l'économie réalisée! Env. Fr. 2000.—! Où que vous habitez, il vaut la peine de visiter l'exposition Pfister la plus proche! Vous y trouvez la plus riche, la plus belle, la plus avantageuse des collections en Suisse! Mobiliers complets 1, 2 et 3 pièces d'une composition, d'un goût parfait des Fr. 985.—, 1390.—, 1980.—, etc. jusqu'à Fr. 5900.—.

Attention: L'offre ci-après, réellement intéressante, n'est pas un bluff, mais correspond point par point à la réalité! Faites vous accompagner par un homme du métier, il vous le confirmera!

**Mobilier complet - 3 chambres
50 pièces**

Magnifique chambre à coucher

Modèle exclusif Pfister, moderne, en beau bois choisi, avec décor original. 2 lits aux lignes élégantes, armoire 4 portes, 215 cm de large, belle coiffeuse avec grand miroir, 2 tables de chevet avec tiroir et petite armoire, 1 plateau, 2 lampes de chevet réglables assorties, 6 cintres pratiques, 2 cartons anti-mites s'adaptant à l'armoire, 1 tableau divers sujets à choix.

Literie de qualité

2 sommiers métalliques, tête réglable, extra-légers, 2 protège-matelas épais et piqués, 2 matelas à ressorts de marque, extrêmement résistants (10 ans de garantie!), épaisse couche isolante, robuste coussin sanitaire. En outre: tour de lits 3 pièces (1 long passage et 2 descentes) jolis dessins berbères, tissage d'excellente qualité.

Elégant salon

avec ensemble rembourré 3 pièces, aux lignes souples, habillé de tissu de qualité, 2 tons, traité anti-mites, 2 fauteuils club et canapé avec confortable rembourrage en mousse, accoudoirs fermés à pommeaux (sur désir, en lieu et place du canapé: divan-lit réglable), ravissant guéridon avec plateau lavable et résistant à la chaleur, très pratique, grand tapis de salon 300x200 cm, très bon tissage, dessins originaux en divers coloris, 1 jolie sallette avec fond imperméable, 1 tableau, beau cadre, divers sujets à choix.

Salle à manger moderne

spacieux dressoir, agencement pratique, teinte noyer matiné, panneaux discrètement ombrés, vitrine cristal, bar encastré, verre de couleurs, profond tiroir à couverts monté sur glissières, élégante table à rallonges, pour 8 personnes, 4 chaises confortables et légères, sièges et dossiers de forme anatomique. En outre: 1 molleton de table très pratique ainsi qu'une nappe en plastique.

**Accessoires pour le hall, la cuisine
et la salle de bains**

1 garde-robe avec 5 cintres, 1 porte-parapluies avec fond anti-rouille, 1 miroir avec bordure couleur, 1 très jolie lanterne de vestibule, 1 appareil ménager à usages multiples, cadre ravissant, 1 paillason-brosse, 60x35 cm, 1 séchoir à linge, métal, pliable, 1 tapis de bain, 65x49 cm, 3 teintes à choix.

**L'ameublement complet, soit 50 pièces,
livré franco domicile au prix forfaitaire
étonnamment avantageux de**

2350.- seulement

**ou avec facilités de paiement les plus
avantageuses.**

Suspension des mensualités durant une maladie de longue durée. Annulation du solde en cas d'invalidité totale ou de décès. — L'abonnement-mobilier Pfister vous permet en outre de réaliser une

économie de 10% env.

Tous ces modèles sont vendus séparément à des prix très avantageux, échangés contre d'autres modèles ou déduits du prix d'achat. Gardemeubles gratuit avec assurance totale. Livraison directement depuis nos ateliers à Suhr, camions modernes, personnel spécialisé.

Important: Vous bénéficiez de la garantie et des services après-vente exclusifs de Pfister-Ameublements S.A. appréciés depuis 80 ans! En outre, la collection de Pfister-Ameublements S.A. est 10 fois plus importante que partout ailleurs en Suisse.

Tout à votre avantage!

Pfister
Ameublements SA
Lausanne — Montchoisi 5
Téléphone (021) 26 06 66

Ouvert chaque jour sans interruption de 8 à 18 h. 30 — Samedi jusqu'à 17 h. — Entrée libre.

Grande place de parc devant et derrière la maison. Plein d'essence gratuit ou remboursement du billet pour tout achat dès Fr. 500.—.

**Prix étonnamment avantageux grâce
à un important chiffre d'affaires sur
le marché suisse du meuble!**

Livraison en gros, directement de notre grand dépôt de fabrication, à commerçants, pensions, hôtels et privés. Plus de 1000 ébénistes, architectes et revendeurs sont nos clients!

**Pas d'illustrations, mais des
avantages maximums — Profitez-
en vous aussi!**

**Samedi chez
Pfister-Ameublements SA!**

Michel Schmid, représentant
Rue des Cèdres 2, Sion

Miel: bon goût, bon prix!



**Véritable miel du Mexique,
pur et merveilleusement
aromatique,
en boîte de parchemin**



500 g Fr. 1.25

avec ristourne

cojo

**toujours
mieux**

**en prix
et qualité**

MOTORVAL MONTHEY

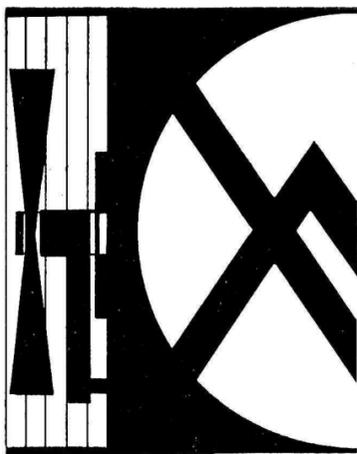
**La revision
du moteur**

vous coûte moins que
l'amortissement du véhicule
en une seule année.

Réfléchissez combien
cette revision peut être
intéressante pour vous, et
songez un peu aux années
après revision permettant
de rouler admirablement
pour peu d'argent!

Les moteurs du Valais
refaits en Valais
et garantis par Motorval.

Devis et prix par votre
garagiste.



**PNEUS
FAVRE**
VULCANISATION

NEUFS et OCCASIONS

REPARATIONS
REPROFILAGE
EQUILIBRAGE DE ROUES

GRAND-RUE
MARTIGNY-BOURG

MEUBLES

à des prix sensationnels!

(Meubles neufs - garantis
sortant de fabrication!)

Armoire-combinée
(noyer, bois dur)

dès 440,-
dès 90,-
dès 186,-
Divans avec matelas à
ressort dès 138,-
Entourages dès 120,-
Fauteuils dès 48,-

Plus avantageux encore
sont les meubles occasions
usagés!

MEUBLES D'OCCASION

1, av. Montchoisi

Lausanne

Tél. (021) 26 95 22

2014/26

A vendre

machine à coudre

électrique, Singer, en
parfait état.

Téléphoner au
No 6 02 35 ou 6 02 51.

Zirat
détruit
rats et souris

Vente: commerces spécialisés
boîtes de 200 g Fr. 2.80
500 g Fr. 4.80

SIEGFRIED S.A., ZOFINGUE

Cercle-Restaurant cherche

jeune fille

comme aide de maison et remplaçante de la
sommelière. Vie de famille. Bon gain.

Cercle du Sapin, Neuchâtel, Famille Bochud.
Tél. (038) 5 13 41.

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Vendredi 20 octobre

16 20 L'éventail - 17 15 Orchestre - 18 05 Aria (G. Sammartini) - 18 15 La marche des idées - 18 25 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Orchestre - 20 00 Routes ouvertes - 20 20 Triumph Variétés - 21 20 Evocation: Franz Liszt - 22 20 Mélodies italiennes - 22 30 Informations - 22 35 Tour du monde - 23 05 Réverie.

Samedi 21 octobre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 45 L'anglais chez vous - 8 00 Route libre - 8 45 Le miroir du monde - 11 00 Oeuvres de R. Strauss - 12 00 Le quart d'heure de l'accordéon - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Colonel-Docteur - 13 05 Demain dimanche - 14 00 Roman-die en musique - 14 30 Connaissez-vous la musique - 15 00 Opérette: Monsieur Beaucaire (André Messager) - 16 00 Chasseurs de sons - 16 30 Un trésor national: Nos patois - 16 50 Moments musicaux - 17 05 Swing-sérénade - 17 30 L'heure des petits amis - 18 15 Cloches du pays - 18 20 Le micro dans la vie - 18 45 En musique - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Chanson vole. 20 00 Le monde est sur l'antenne - 21 00 La Grande Affiche - 21 30 Arthur et la sorcière, par Anne-Marie Matter - 22 15 Histoires de quatre sous - 22 30 Informations - 22 35 Entrons dans la danse.

Dimanche 22 octobre

7 10 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Orchestre - 7 50 Cantate No 209 (Bach), 8 15 Piano, par Wilhelm Kempff: Sonate en mi bémol, op. 81 (Beethoven) - 8 45 Grand-messe - 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 05 L'art choral - 11 30 Disque préféré de l'auditeur - 12 15 Emission paysanne - 12 30 Disque préféré - 12 45 Informations - 12 55 Disque préféré - 13 45 Proverbes et légendes - 14 00 Dimanche en liberté - 16 15 Thé dansant - 16 55 Premiers résultats sportifs - 17 00 L'heure musicale: 150e anniversaire de la naissance de Franz Liszt - 18 20 Emission catholique - 18 30 Disque - 18 35 Actualité protestante - 18 45 Disque - 18 50 Ce jour en Suisse - 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 40 Escapes - 20 05 Villa «Ça m'suffit» - 20 25 Un souvenir, une chanson - 20 40 Conte à rêver, debout - 21 05 Chansonnettes - 21 15 Interview - 21 20 Extraits du roman de P. Zumthor: Les hautes eaux - 22 30 Informations - 22 35 Poésie universelle - 22 55 Musique spirituelle.

Lundi 23 octobre

7 00 Prélude matinal - 7 15 Informations - 7 20 Bonjour la semaine - 8 00 La terre est ronde - 9 00 A votre service - 11 00 Orchestre Radiosa - 11 30 Le Radio-Orchestre - 12 00 Au carillon de midi - 12 45 Informations - 12 55 Catalogue des nouveautés - 13 30 Légende

dramatique, de Denis de Rougemont: Nicolas de Fluë (Arthur Honegger) - 14 00 Mon oncle Jules Verne, par Marguerite Allotte de La Fûye - 15 50 Orchestre - 16 00 Le vicomte de Bragelonne - 16 20 Orchestre - 16 30 Musiques sans frontière - 17 00 Sonate (Haendel) et Sérénade (Mozart) - 17 30 Perspectives - 18 30 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 A tire-d'aile - 20 00 Concession à perpétuité, de Gisèle Anserge. 20 50 Musique légère - 21 10 Le guitariste Jürgen Ingmann - 21 20 Petit concert - 21 45 Disques - 22 00 Compositeurs suisses: Arthur Honegger et Ernest Bloch - 22 30 Informations - 22 35 Actualités du jazz.

Télévision

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Théâtre à Montreux: Le guichet et Sinfonietta, de Jean Tardieu - 21 40 Le Théâtre des marionnettes de Prague Skupa présente: Le cirque au théâtre. 22 00 Le week-end sportif - 22 05 Carrefour: Ile Biennale de Paris - 22 25 Dernières informations - 22 30 Téléjournal et Carrefour.

Samedi

17 00 Images pour tous - 20 00 Téléjournal - 20 15 Sans queue ni tête - 20 40 Film: Le grand tourbillon - 22 10 Dernières informations - 22 15 C'est demain dimanche - 22 20 Téléjournal.

Dimanche

9 45 Culte protestant - 15 00 Bologne: Championnats du monde de patinage à roulettes - 17 00 Ciné-Dimanche - 18 10 Les résultats sportifs - 19 30 Comédie: Papa à raison, de Roswell Rogers - 19 55 Présence protestante - 20 05 Les sentiers du monde - 21 15 Orchestre - 21 45 Sports-dépêches - 21 50 Dernières informations - 21 55 Téléjournal.

Bien conseillés - bien assurés

Mobilière suisse

Assurances contre l'incendie
les dégâts des eaux
le vol, le bris des glaces

Agence générale pour le Valais
WERNER WYDENKELLER SION
Rue de Lausanne

Lundi

20 00 Téléjournal - 20 20 Carrefour - 20 35 San Remo reçoit Zurich - 22 20 Dernières informations - 22 25 Téléjournal et Carrefour.

Cours des billets

Franc français	85,50	-	88,50
Lire italienne	0,68	-	0,70½
Mark allemand	106,50	-	109
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,05	-	7,35
Dollar USA	4,29	-	4,33
Livre sterling	12,-	-	12,20

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à mardi 24 (Dimanche: matinée à 14 heures 30): **Psycho**, - Attention, très important: Personne, absolument personne, ne pourra pénétrer dans la salle après le début du film.

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 22 (Dimanche: matinée à 14 h. 30): **Quand la terre brûle**, - D. dimanche 22, à 17 h. (séance spéciale pour enfants dès 7 ans) avec **Quand le rire était roi**, - Lundi 23 et mardi 24 (dès 16 ans révolus): **Le Géant du Grand Nord**.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 22 (Dimanche: matinée à 14 h. 30): **Le secret de Sœur Angèle**, avec Sophie Desmarets et Raf Vallone.

Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 22: **La fureur de vivre**, avec James Dean et Nathalie Wood. - Dimanche 22, à 14 h. 30: Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans) avec: **Quand le rire était roi**.

Avant le scrutin fédéral

Pas de « Landvogtei » !

« Le régime démocratique suisse a heureusement fonctionné jusqu'ici; il n'est pas exempt de défaut sans doute, mais la confiance qu'il fait aux vertus des citoyens et de l'opinion publique n'a guère été trompée jusqu'ici. Mais il faut prendre garde aux épreuves qui l'attendent. Le monde moderne, avec ses bouleversements et ses sollicitations, le poids de ses intérêts économiques, ne constitue pas un cadre idéal pour une démocratie qui se veut directe et authentique. Des droits populaires comme il n'en existe dans aucun autre pays ont fonctionné chez nous sans accroc majeur. Ne substituons pas à l'analyse réaliste des conditions normales du fonctionnement de notre démocratie des vues inspirées sans doute par des sentiments généreux, mais qui ne tiennent pas un compte suffisant du climat politique d'aujourd'hui. Il y a beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement de notre régime politique; ce n'est ni en le compliquant, ni en le dénaturant, ni en ouvrant, le cas échéant, la porte à la démagogie qu'on y parviendra. »

Tels furent les propos conclusifs du conseiller national Alfred Borel, rapporteur général de la commission parlementaire chargée de l'étude du projet socialiste visant à introduire l'initiative législative sur le plan fédéral.

Ces propos traduisent bien l'opinion du Conseil fédéral, partagée d'ailleurs par l'immense majorité des Chambres.

En adoptant telle quelle l'initiative du parti socialiste, on porterait un coup fatal au fédéralisme et aux droits des cantons, ce que nous ne pouvons pas tolérer, particulièrement en Suisse romande. Les petits cantons alémaniques partagent d'ailleurs cet avis, et ce n'est pas pour rien qu'un tract a été distribué outre Sarine, dans lequel on distingue, sur une carte représentant la Suisse, deux grandes taches couvrant pratiquement la plus grande partie du pays et sur lesquelles on

lit: « Landvogtei Bern » et « Landvogtei Zurich ». En adoptant l'initiative législative, la Suisse orientale serait pratiquement placée sous le joug zurichois, puisqu'avec ses 263 000 électeurs, ce canton pourrait à lui seul dominer le corps électoral réuni des cantons de Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Schaffhouse, Appenzel RI et RE, St-Gall, Grisons et Thurgovie. Quant au canton de Berne, réunissant à lui seul 256 000 électeurs, il pourrait pratiquement dicter sa loi aux cantons réunis de Lucerne, Soleure, Bâle Campagne, au Valais et à Neuchâtel. Les compétences du Conseil des Etats — au sein duquel siègent les représentants des cantons en nombre égal — seraient pratiquement annulées par le projet centraliste que nous suggère le parti socialiste.

A part cela, il faut ajouter qu'un tel système aurait pour effet de favoriser une véritable prolifération de lois, en amenant un grignotement supplémentaire de nos libertés, et de permettre à des groupes d'intérêts puissants et bien organisés d'étendre leur influence en ouvrant toutes grandes les portes au régime des clans et des puissances occultes.

Est-ce vraiment dans ce sens que nous voulons modifier le fonctionnement de nos institutions ?

Si nous ne voulons pas d'une démocratie plébiscitaire où l'argent et les masses feraient la loi, nous voterons résolument non les 21 et 22 octobre.

F. Ct.

Mort de silence

- Alors ? qu'est devenu ton merveilleux perroquet ?
- Après mon mariage, il est mort de chagrin.
- Il était jaloux de ta femme ?
- Oui, il ne pouvait plus placer un mot.

La bonne potion

- Docteur, vous m'aviez prescrit une potion calmante et le repos absolu ?
- Oui, c'est exact.
- Eh bien ! je vous remercie, car...
- Vous êtes guéri ?
- Oui, j'ai fait prendre la potion à ma femme.

L'Ecuyer de la Reine

ROMAN
d'ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

La voix de Mlle de Calmont, d'abord étouffée, s'était peu à peu élevée. Ses yeux demeuraient attachés à ceux de Véra, impitoyables. Mais la jeune femme devait posséder une force bien plus grande qu'elle ne l'eût cru, car elle continuait à sourire.

— Avez-vous terminé ? interrogea-t-elle.

— Pas tout à fait. Mais je n'en ai plus pour longtemps. Il me reste à vous dire ceci : demain, vos amis ont rendez-vous à la Faisanderie pour une partie de chasse. Mon oncle tient beaucoup à y venir. J'y serai aussi. Vous aurez eu le temps de réfléchir. Vous me direz alors si vous consentez à libérer, à congédier, votre intendant, ou si, décidément, vous le gardez. Dans le premier cas, je me tairai, et cet incognito, que vous semblez particulièrement désirer, sera respecté. Dans le second, je n'attendrai pas davantage à prononcer le nom sous lequel Arnaud vous connaît, et à lui révéler la mystification de mauvais goût dont il est, depuis des mois, la victime. A vous de choisir. A demain, madame.

Tout en parlant, Béatrix avait marché vers la porte. Lorsqu'elle prononça les derniers mots, elle n'en était plus qu'à quelques pas. Elle les fit rapidement, tourna la tête du côté de Geneviève au moment où elle prenait congé, puis saisit la poignée de cuivre et quitta la pièce.

CHAPITRE XII

Après son départ, Véra demeura un long instant sans bouger. Il lui semblait sortir d'un mauvais rêve et elle passa plusieurs fois la

main sur son front. Mais non, elle n'en était pas sortie. Les paroles empoisonnées de la jeune fille résonnaient encore à ses oreilles. Probablement, elles se feraient entendre longtemps encore.

Ce n'était point, d'ailleurs, les menaces de Béatrix qui bouleversaient Geneviève (celle-ci n'avait-elle pas pris d'elle-même la décision de se nommer, sans plus attendre, à Sabran ?) mais le reste... Tout le reste, c'est-à-dire le souvenir cruellement évoqué de ses tristes fiançailles et surtout — oh ! oui — surtout l'assurance donnée par Mlle de Calmont de l'amour que lui portait Arnaud, du désir qu'il avait de l'épouser.

Certes, à cette voix sèche, agressive, railleuse, Véra opposait le souvenir d'une autre voix grave et chaude qui prononçait des mots exactement opposés. Mais si elle avait cru alors, et de toute son âme, à la sincérité de cette voix, à la réalité des sentiments d'indifférence qu'elle exprimait à l'égard de Béatrix, elle n'y croyait plus, maintenant. Ou, tout au moins, le doute se glissait en elle, y faisait son chemin, remontant, tout chargé de venin, jusqu'à son cœur.

L'auto de Béatrix de Calmont s'était éloignée et ce fut, quelques minutes durant, le silence. Puis un piétinement retentit sur la terrasse. Et Geneviève aperçut, à travers la vitre, le garçon d'écurie que le général lui avait cédé en même temps qu'il lui vendait Tabou, tenant par la bride deux chevaux. Arnaud de Sabran l'accompagnait.

L'intendant pénétra dans le hall, et sans doute rencontra-t-il un domestique qui lui indiqua où se trouvait Véra, car la jeune femme entendit ses pas venir directement vers le salon.

Elle était toujours debout, serrant sa cravache à la briser. La porte s'ouvrit. Arnaud s'arrêta sur le seuil et ses yeux croisèrent ceux de Geneviève. Il n'avait pas dû, lui non plus, beaucoup dormir. Son visage était pâle, fatigué, et portait la trace des lutttes que le jeune homme avait, sans nul doute, soutenues. Il ne parla pas, tout d'abord. Son regard incertain semblait interroger celui de Véra. Mais quelques secondes

90

L'ECUYER DE LA REINE

lui suffirent pour savoir qu'il ne se trouvait plus devant celle dont, la veille, la tête avait reposé sur son cœur, et les lèvres s'étaient tendues vers les siennes. Alors, toute sa personne marqua une sorte de raidissement et, immobile, il attendit.

Pour ne point aller vers lui, Véra eut besoin d'appeler à elle toutes les forces de sa volonté. Une heure auparavant, malgré toutes ses résolutions et la condition qu'elle s'était fixée elle-même d'humilier « d'abord », de confondre Arnaud, elle n'aurait pu, elle le sentait, ne pas lui tendre les bras. Mais, depuis, il y avait eu Béatrix... Béatrix et son assurance, Béatrix et l'amour qu'elle revendiquait pour elle... Béatrix, dont chaque parole avait fait naître un soupçon désormais impossible à écarter.

— Eh bien ! monsieur de Sabran, interrogea Geneviève d'une voix brève, ne me souhaitez-vous pas, vous aussi, une heureuse année ?

Et, se souvenant du prétexte invoqué par Mlle de Calmont pour forcer les portes de la Faisanderie, elle acheva avec ironie :

— J'ai déjà reçu, ce matin, de nombreux vœux.

Le jeune homme ne répondit pas tout de suite. Ses yeux ne quittaient point ceux de Véra, et il parut à cette dernière que son visage, déjà si pâle, pâlissait encore.

Enfin, il dit lentement :

— Excusez-moi, madame. Mais je croyais, ces vœux, vous les avoir exprimés.

— Et quand donc ?... Ah ! peut-être hier au soir ? (Elle laissa échapper un éclat de rire.) C'est possible. Mais je crains fort que les vœux généreux de notre hôte n'aient causé quelque perturbation dans mon état habituel. Car, en vérité, je ne me souviens plus.

Elle découvrit, au profond regard des yeux bleus, que Sabran ne la croyait pas. Cependant, le jeune homme avait dominé son émotion.

— Dans ce cas, madame, votre étonnement est naturel. Permettez donc que je vous offre des vœux très respectueusement dévoués. Que cette maison, dans laquelle pour la première fois vous

commencez une année nouvelle, vous garde longtemps heureuse.

Quelles étaient ses pensées tandis qu'il s'inclinait en prononçant ces phrases ? Véra eût donné la moitié de sa fortune pour le savoir.

— Bonne nouvelle année, monsieur de Sabran, répondit-elle.

Et, tout aussitôt, sans même lui tendre la main — Pouvons-nous partir ?

— Dès que vous le voudrez, madame. Simon tient les chevaux.

Elle passa devant lui et sortit sur la terrasse. Comme le garçon d'écurie s'avancait, elle lui désigna le demi-sang.

— Je prends Tabou, aujourd'hui.

Sabran intervint :

— Il y aurait un danger certain à le faire, madame. Cette bête est fougueuse, vous ne l'ignorerez pas. De plus, le mauvais temps n'ayant pas permis de le faire sortir depuis plusieurs jours...

— Peu importe ! Il me plaît de la monter.

Et, s'adressant à Simon :

— Echangez les selles.

Une brusque irritation contracta le visage d'Arnaud. Mais les mots « il me plaît » interdisaient toute nouvelle exhortation à la prudence, et il dut se contenter de suivre, d'un œil sombre, les derniers préparatifs. Quelques instants plus tard, les bêtes et leurs cavaliers quittaient la terrasse.

Ainsi que l'avait dit Béatrix de Calmont, il faisait très froid. Une épaisse buée sortait des naseaux des chevaux et le sol, durci par le gel, résonnait sous leurs sabots. Plus de neige. Les arbres et les buissons s'enroulaient seulement de givre, qui étincelait au soleil, et les herbes dressaient, au-dessus des talus, leurs aigrettes de diamant. Le ciel était clair, l'air pur et sonore comme du cristal.

Tant que les chevaux foulèrent le sol de l'allée, Geneviève laissa trotter Tabou. Mais lorsque fut atteinte la route, plus large, bien que guère plus fréquentée, elle poussa la bête, qui ne demandait pas mieux.

**ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL DE LA PLACE
DE SION**

cherche pour ses ateliers d'ARDON un

CHEF MÉCANICIEN

et

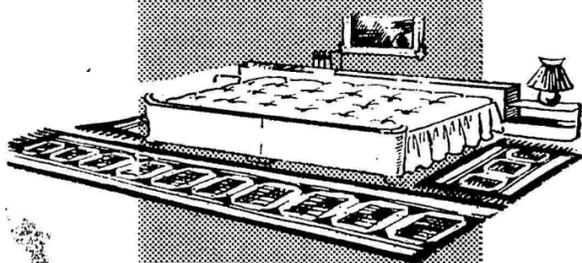
CONDUCTEUR DE TRAX

- Pour contrôle et réparations des machines de chantiers.
- Bonnes connaissances moteurs Diesel
- Place bien rétribuée et intéressante pour personne faisant preuve d'initiative.
- Faire offre avec curriculum vitae, copies de certificats, photo.
- A mentionner la prétention de salaire.

Publicitas, Sion, chiffre P 14.251 S.

Meubles

classiques - modernes - rustiques



Charly Moret

Tél. (026) 6 10 69 MARTIGNY
Avenue du Gd-St-Bernard

Maison spécialisée



cherche un

Inspecteur d'organisation

pour une région du Valais Romand

- Nous offrons :
- travail indépendant
 - organisation existante
 - Voiture
 - caisse de prévoyance
 - salaire en rapport avec situation

Nous désirons : que le candidat possède une formation commerciale ou équivalente, qu'il ait de l'initiative et soit dynamique ;

qu'il soit capable de diriger et de soutenir une équipe de collaborateurs.

Les candidats de la branche assurance auront la préférence.

A nous adresser: Offre détaillée manuscrite avec curriculum vitae, photo et copies de certificats.

Discrétion absolue assurée.

HELVETIA - INCENDIE, Agence générale du Valais
C. Pralong - SION

Jeune fille

est cherchée pour ménage de médecin.

Tél. au No (026) 6 00 40
Martigny.



Incroyablement simple à manier

de plus, un excellent rendement, c'est à cela que l'on reconnaît la

BERNINA
la machine à coudre de marque suisse la plus achetée.

BERNINA

R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
SION

On cherche à acheter ou louer

appartement

région Martigny.

Ecrire s/ch. P 90.969 S à Publicitas Sion.

TÉLÉVISION

à choix deux appareils, occasion avec garantie.

Tél. 021/25 54 24 (repas).

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

Bientôt la neige



Pullover sport gros tricot, encolure ronde, fermeture éclair, longues manches raglan diminuées.

Fr. 35.-

TEINTES MODES

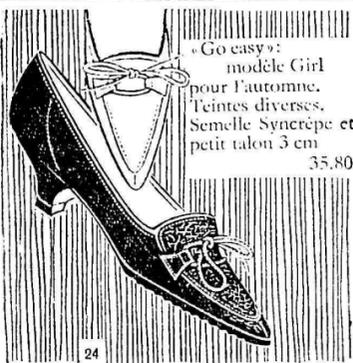
Pullover sport laine chinée gros tricot, encolure en V, longues manches raglan diminuées, moussebrill.

Fr. 35.-

NOUVEAUX COLORIS



MARTIGNY



« Go easy » :
modèle Girl
pour l'automne,
teintes diverses,
Semelle Synetope et
petit talon 3 cm
35,80



Chaussures
Bally-Arola

Martigny - Place Centrale

Fr. 12000.- de lots

au

LOTO GÉANT

le
21 octobre 1961 à 20 h. 30
à l'

HÔTEL DE LA GARE, MONTHEY

Société de chant Alperösl

On cherche pour de suite ou époque à convenir

**vendeuse
et vendeuse débutante**

Place stable et bien rétribuée.

Faire offres avec livret scolaire à la Direction des Magasins GONSET, Martigny.